HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c

126e ANNÉE - NO 4 - MERCREDI 24 MAI 1978 - 8 CAHIERS - 98 PAGES

LE COURRIER 125 ANS

Le feu de Sainte-Rosalie fait une première victime

L'incendie qui a causé d'importants dégâts à la meunerie de la coopérative agricole de Sainte-Rosalie a fait une première victime puisque M. Robert Lemonde, 42 ans, gravement brûlé au début du sinistre est décédé le 19 mai, à Montréal.

Les brûlures subies par M. Lemonde lui auront été fatales en dépit des soins intensifs et de tous les instants qui lui furent dispensés.

D'autre part, le compagnons de M. Lemonde serait toujours dans un état jugé très sérieux au même hôpital. Il s'agit de Michel Riendeau, un jeune homme de 22 ans.

Les employés de la Goodyear:

La proposition du conciliateur est acceptée par 52% des syndiqués

par Pierre Bornais

Les employés de la compagnie Goodyear de Saint-Hyacinthe ont accepté dans une proportion de 52% la proposition du conciliateur, M. Y. Saint-Onge, au sujet des clauses salariales dans leurs discussions avec la compagnie, mais toute possibilité de grève n'est pas encore écarté puisque la compagnie n'a pas fait connaître sa position face à cette proposition de conciliation.

Des discussions intensives eurent lieu samedi dernier 20 mai, aux bureaux du ministère du Travail, à Montréal, et les discussions entre les parties ont pu éviter l'impasse grâce à une proposition du conciliateur. Au cours d'une rencontre précédente, le syndicat avait fait connaître ses exigences mais ce n'est que samedi que la compagnie a présenté une offre finale au chapitre des clauses monétaires. L'entente entre les parties au sujet des clauses normatives était déjà acquise au cours de rencontres précédentes.

Il semblerait que la dernière offre de la compagnie présentait une amélioration sensible sur la première présentation, mais elle était inacceptable pour le syndicat puisqu'elle ne tenait pas compte de l'obligation faite par la loi anti-inflation de limiter à 6.1% les augmentations pour la première année. Puisque la convention collective a pris fin en décembre 1977, les employés de la Goodyear sont assujettis à cette lois pour la première année et les négociateurs syndicaux ne voulaient pas accepter une offre qui aurait été invalidée par la commission anti-inflation, relançant du même coup les discussions sur une question jugée réglée.

La proposition du conciliateur rejoint globalement les offres de la compagnie mais en respectant les mesures anti-inflationnistes en vigueur pour la première année d'un contrat de deux ans. Elle comportait aussi quelques améliorations mineures au chapitre des bénéfices marginaux. Les augmentations horaires proposées seraient de 30 sous de l'heure pour les employés à l'heure et de 20 sous pour les employés à boni durant la première année et des augmentations identiques pour la deuxième année.

Dimanche matin 21 mai, une assemblée générale regroupant 134 membres du syndicat permit de faire le point sur les discussions et de présenter la proposition du conciliateur. Un vote secret se déroula mais les employés eurent à se prononcer pour ou contre la proposition du conciliateur sans toutefois que l'exécutif syndical ne fasse de recommandation dans un sens ou dans l'autre. La Proposition fut acceptée dans une proportion de 52%.

Il faut maintenant attendre la réponse de la compagnie et si celle-ci devait être positive, il y aurait rencontre entre les parties pour régler les technicalités de la nouvelle convention qui expirera le 24 décembre 1979.

Si la compagnie devait répondre par la négative, un porte-parole syndical n'a pas écarté la possibilité pour l'exécutif de recourir au mandat de grève confié aux responsables syndicaux au début de mai et pouvant être exercé depuis le 21 mai.

Dernière heure:

La compagnie est d'accord

Selon le gérant de l'usine de Saint-Hyacinthe, M. J. Gagné, les négociateurs de la compagnie Goodyear seraient disposés à accepter la proposition du conciliateur en vue d'en arriver à une nouvelle convention collective avec les travailleurs de Saint-Hyacinthe. L'accord serait complet et le tout serait réglé d'ici quelques jours sans que la menace d'une grève ne soit passée dans les faits.

Les pommiers sont "en orgueil", chargés de fleurs, promesses de beaux fruits... La saison s'amorce bien, semble-t-il, et si les cataclysmes ne s'arrêtent pas chez nous la récolte sera bonne. Cette année, toutefois, les producteurs de pommes verront peut-être survenir d'importants changements, avec la mise sur pied d'un plan conjoint qui doit régir la pomiculture. (Voir en page A-3)

M. Wagner:

Le bureau est fermé

par Gilles Saint-Amour

Le bureau de l'ex-député de Saint-Hyacinthe aux Communes Me Claude Wagner tenait à Saint-Hyacinthe a été fermé jeudi, conformément aux dispositions prévues lors du départ d'un député.

Me Roger Perron, qui occupait le poste de secrétaire de comté pour M. Wagner, a donc mis la clé sur la porte, après avoir été le bras droit du député dans le comté depuis son élection en 1972. Le comté n'a donc plus aucun lien direct avec le gouvernement fédéral et la date des élections partielles, si elles ont lieu, demeure toujours hypothétique.

Le gouvernement fédéral a en effet 6 mois à partir du moment où un comté perd son député pour déclencher une élection partielle. Évidemment, si une élection générale est décrétée dans les mois qui viennent, la question ne se pose plus. Par contre, si le premier ministre Trudeau décide de reporter l'élection générale au printemps il devra dès l'automne voir à combler le poste laissé vacant par le départ de Me Wagner.

Dans les milieux conservateurs, on ne semble pas avoir encore déniché la perle rare qui s'opposera au candidat élu par les libéraux, M. Marcel Ostiguy. Plusieurs noms circulent, comme il se doit et si l'organisation des progressistes-conservateurs favorise une candidature plus qu'une autre c'est toujours un secret bien gardé. On semble en tous cas disposé à prendre le temps qu'il faut pour bien assurer la succession de M. Wagner, dans Saint-Hyacinthe.

VOYAGE

Israël (page C-14)

Un coup de feu qui coûte $46,000

par Gilles Saint-Amour

L'agent Yves Béliveau, policier au service de la ville de Saint-Hyacinthe, a été condamné le 16 mai par le juge André Biron à verser la somme de $38,277. et les intérêts, soit une somme totale d'environ $46,000. à M. Jean-Marc Lafond qu'il avait gravement blessé d'un coup de revolver dans la nuit du 21 mai 1975.

Cette affaire avait fait relativement peu de bruit à l'époque et les média d'information, avaient dû se contenter de diffuser le peu d'information alors disponible sur le sujet. L'affaire étant en effet "sub judice" chaque partie se devait de faire preuve d'une certaine discrétion. Le jugement étant maintenant rendu, il est donc possible de faire toute la lumière sur cet événement.

On se souvient que M. Jean-Marc Lafond fut atteint par un coup de feu tiré par l'agent Yves Béliveau alors qu'il se trouvait dans une chaloupe dérivant sur la rivière Yamaska, en compagnie de deux amis, MM. Paul Tanguay et Gilles Lapointe. Tout a commencé lorsque MM. Lafond et Lapointe, qui rentraient chez eux en chaloupe au terme d'une soirée passée à la taverne, décidèrent de mettre pied à terre pendant que leur compagnon les attendait dans l'embarcation. Ils cherchaient du feu pour allumer leurs cigarettes, semble-t-il.

Comme il frappaient à la porte d'un riverain, M. Robert Handfield, celui-ci au lieu de répondre manda les policiers qui s'amenèrent sur les lieux. Entre-temps, les deux fêtards étaient repartis en chaloupe et se trouvaient assez loin de la berge à l'arrivée des policiers. C'est pour les "convaincre de revenir" que le policier Yves Béliveau tira quelques coups de feu en direction de la chaloupe, atteignant M. Lafond et le blessant gravement.

Or, le juge André Biron, dans son jugement, précise que les policiers qui sont les premiers arrivés sur les lieux "ont perdu une belle occasion de ne rien faire". Rien en effet dans les gestes posés par les "suspects" ni dans leur attitude ne laissait présumer qu'ils avaient commis ou s'apprêtaient à commettre un acte criminel, selon les témoignages recueillis. En fait, les policiers n'étaient nullement justifiés d'arrêter ces trois personnes, encore moins de leurs tirer dessus.

Ayant déterminé que l'agent Yves Béliveau avait fait usage de son arme dans des conditions extrêmement dangereuses, le juge Biron l'a déclaré responsable, tout en ne retenant pas de responsabilité contre la ville de Saint-Hyacinthe, même si l'action était intentée contre le policier et son employeur, la ville.

Selon les renseignements obtenus, le policier n'aura toutefois pas débourser la somme accordée à M. Lafond en dédommagement, puisque la ville a une assurance qui la protège contre de telles poursuites.(voir autre article en page A-5)

* Rien n'est réglé au Cegep

Les étudiants sont en vacances mais la situation reste tout aussi confuse au Cegep de Saint-Hyacinthe. Même qu'une tentative d'occupation aurait tourné court en quelque sorte, les agents de sécurité étant plus nombreux que les "occupants" page A-5

* Le textile encore menacé

L'industrie du textile joue un rôle socio-économique important même si, plus souvent qu'autrement, il est dépeint comme un moribond. La situation reste difficile et rien ne permet d'espérer une amélioration (voir page A-5).

* Un appel aux producteurs

Le mouvement Jeunesse Canada Monde veut organiser une expérience agricole avec des jeunes Canadiens et des jeunes venant de plusieurs pays. Il s'agit d'une expérience visant à permettre à tout le monde d'en sortir plus riche en valeurs humaines (page A-3).

* Le grand jeu du parc!

(page A-15)

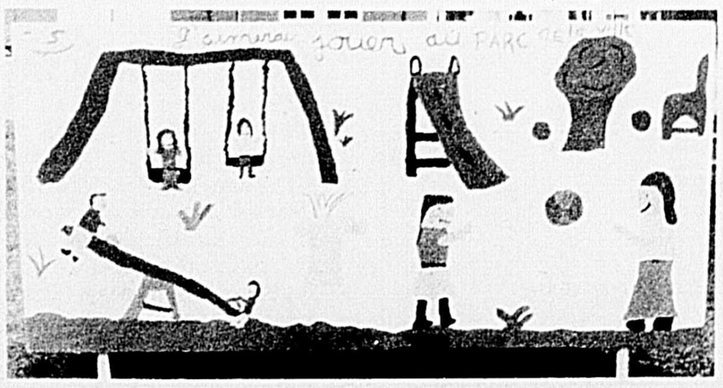

Sommaire

Annonces classées D-7 à D-14
Cinéma A-12 à A-14
Décès D-14 et D-15
Télévision C-12
Loisirs D-3
Pensée C-1 à C-6
Sports B-1 à B-11
Recette D-4
Quelques pages... A-9

RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS

RUMEURS DE MA VILLE

La piste pour cyclistes construite en bordure de la rivière Yamaska pourrait bien devenir dans les mois et les années à venir un point d'attraction majeur à Saint-Hyacinthe. Mais si les travaux semblent complétés sur tout le parcours, il ne semble pas qu'on ait prévu d'une façon ou d'une autre de marquer l'événement et de faire une ouverture officielle, avec autorités en tête et tout le tralala. Cela n'est certes pas une nécessité, mais du même coup, une cérémonie du genre braquerait les feux de l'actualité sur cette promenade (avec section pour les piétons) et inciterait peut-être plus de Maskoutains à l'utiliser.

***

D'ailleurs, il serait temps aussi que là où la chaussée le permet, des pistes réservées aux cyclistes soient tracées dans les limites de Saint-Hyacinthe. La chose est pratiquée dans plusieurs autres villes, notamment à Saint-Jean, et une mesure du genre pourrait en quelque sorte contribuer à retirer les cyclistes de la circulation. Car même si des campagnes de sécurité sont menées, il semble qu'il y ait encore énormément de travail à faire pour faire en sorte que la bicyclette ne soit pas un danger public.

***

Selon le code, le cycliste est soumis aux mêmes obligations que les conducteurs de véhicule. Mais allez-y voir! On en rencontre qui se promènent comme s'ils étaient les maîtres de la route et en estimant que les automobilistes leur céderont le pas... Il faut aussi voir cela aux arrêts obligatoires et aux lumières... Comme il est agréable de rencontrer des cyclistes qui respectent, eux aussi la loi et ne prennent pas de risques inutiles dont ils sont malheureusement les premières victimes.

***

Dans les publications gouvernementales, il n'est pas rare de lire que les habitants de Saint-Hyacinthe sont des "Mascoutains". La coutume veut cependant depuis plusieurs décennies que l'on écrive "Maskoutains", même si la première formule était employée autrefois. Aujourd'hui, les habitants de Mascouche se disent "Mascoutains" alors que les autres, ceux de chez nous, en souvenir sans doute de la Seigneurie de Maska préfèrent écrire leur nom avec un "k". Encore une nuance qui aura échappé à l'univers des fonctionnaires...

Puisqu'il n'y a eu aucune nouvelle au sujet du désengagement des dentistes de la région maskoutaine, il ne faudrait pas oublier qu'à moins qu'il n'y ait eu entente entre l'association et le gouvernement entente qui pourrait être conclue rapidement si la chose n'est pas faite au moment d'écrire ses lignes, les parents qui se rendront chez le dentiste avec un enfant âgé de moins de 14 ans devront payer les frais et les réclamations par la suite à la Régie.

***

Il serait question semble-t-il d'apporter certaines améliorations au réseau routier environnant la piste de Sanair à Saint-Pie. Certaines rumeurs circulent depuis quelque temps à l'effet que la route conduisant à Saint-Dominique serait l'objet d'améliorations sous peu. Mais voilà qu'il est maintenant question du rang Saint-François. Si les activités se poursuivent à la piste de Sanair comme par les années passées, ce changement s'impose pour augmenter la sécurité dans la région mais il est quand même dommage que pour ce faire, il faudra encore une fois tailler dans les merveilleuses terres agricoles du secteur. Serait-ce trop demander que d'attendre une preuve d'imagination de la part des responsables pour concilier tout cela et rendre service en évitant le plus possible de rogner un espace important?

***

La bibliothèque publique de *Saint-Hyacinthe* offre depuis peu un nouveau service. Les procès-verbaux des assemblées du conseil de Saint-Hyacinthe pourront en effet être consultés sur place. Les personnes qui s'intéressent à la vie municipale pourront se rendre sur place et prendre connaissance des décisions prises pour les administrateurs municipaux. Les débuts seront des plus humbles mais il y a bon espoir de pouvoir rapidement constituer une collection des décisions municipales.

***

Il aura fallu bien peu de temps pour que la démolition de l'édifice à l'angle des rues Sainte-Anne et Dessaulles soit menée à bien. Et encore moins pour que le terrain soit transformé en aire de stationnement... à l'usage des personnes travaillant au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. Ce changement dans le paysage donne un tout autre aspect à cette intersection car il y avait longtemps... C'est sans doute de cela qu'on parle quand on dit qu'une ville change de "face".

Tir au pigeon d'argile

Tournoi invitation "Gilles Flibotte"

Le tournoi invitation "Gilles Flibotte" de tir au pigeon d'argile se déroulera au terrain de tir du Club de Chasse et Pêche Maska à Sainte-Rosalie, dimanche 28 mai.

Les tireurs de calibres novices et expert sont cordialement invités. L'enregistrement débutera à compter de 10 heures.

Les participants démontreront leur adresse dans ce concours de 75 coups simples, classe Lewis.

Tous les amateurs de cette discipline sportive y sont conviés. Le public est également invité à se rendre sur les lieux.

LOTO-PERFECTA 6-36
1, 13, 15, 28, 30, 35

No complémentaire: 29

MINI-LOTO
Tirage 807

19 mai 1978

42 séries émises
Série 19
14598

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet de cette série gagne $50,000

Numéro complet (autres séries) gagnent $5,000

Les quatre derniers chiffres gagnent $500

Les trois derniers chiffres gagnent $100

LE COURRIER

luc tétreault

robert théroux

optométristes

EXAMENS VISUELS

LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE

1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

Région Saint-Hyacinthe

Expérimentation et emploitation l'an prochain de la SGA

par Louise Lamothe

Le projet SGA (système de gestion des abonnements) sera expérimenté au mois de mai 1979 au secteur Saint-Hyacinthe région Richelieu et mis en exploitation dès le mois de juin suivant dans ce secteur, si les essais sont concluants. C'est ce que vient de publier l'Hydro-Québec dans l'édition du mois de mai de l'Hydro-Presse.

Le SGA est un projet de grande envergure et ne se fera pas sans difficultés. Deux problèmes ont à date perturbé les premières phases d'implantation du projet. Il s'agit des retards d'approvisionnement en "modem", des appareils qui convertissent soit les impulsions émises par les cadrans cathodiques ou l'ordinateur en ondes téléphoniques, soit ces ondes en impulsions et de l'addition d'un nouvel ordinateur au centre de traitement de la Place Desjardins qui a provoqué temporairement des difficultés d'exploitation du système.

À cause des difficultés d'approvisionnement en "modem", le projet SIRAP a subi des retards. Les régions Saint-Laurent et Mauricie sont présentement entièrement converties au nouveau système alors que les Laurentides l'est presque complètement. Cependant, le retard est fort minime puisque ces trois régions devaient être converties pour le mois d'avril 1978.

Des mesures furent prises à l'effet que l'échéance du SIRAP soit respecté afin que la dernière région, Manicouagan, soit convertie en septembre 1979. L'implantation du SIRAP dans la région Richelieu a eu lieu depuis la mi-mai alors qu'un nouveau système a été mis sur pied dans le secteur Saint-Hyacinthe.

Déjà dans les régions converties, des écrans cathodiques ont été mis à la disposition d'autres fonctions que le service à la clientèle soit la facturation, le relevé des compteurs, le recouvrement, les encaissements etc...

Les représentants des services de la clientèle peuvent composer sur les claviers de leurs écrans, le numéro de compte d'un abonné, son adresse de service pour obtenir le dossier. Ce nouveau système a entraîné la création d'un répertoire des noms de rues et d'une table des municipalités afin d'uniformiser l'orthographe de ces informations. Un des grands avantages de ce nouveau répertoire et de cette table est que les bureaux d'affaires peuvent maintenant corriger directement les noms des rues qui relèvent de leur administration au moyen des écrans. Il faut également souligner que le document de relevé des compteurs SGA est aujourd'hui utilisé dans tous les bureaux d'affaires de l'entreprise mais de façon métropolisée et centralisée alors que son traitement et les encaissements sont réalisés dans les locaux de la direction comptabilité-abonnés du siège social à Montréal.

L'étape importante du projet consiste à identifier toutes les spécifications que doit contenir le système; traitement de renseignements, règles de gestion...

La substitution sur la facture des frais d'administration après 30 jours à l'ancienne pratique de la majoration de 10% après 15 jours a engendré un certain retard. Ce changement a apporté d'importantes modifications aux spécifications des méthodes de facturation et de recouvrement.

Quant à l'implantation de SGA, elle a été retardée de quelques mois en raison du travail occasionné par la pratique des frais d'administration pour les retards de paiement des factures. Le projet sera toutefois expérimenté en mai 1979 et mis en exploitation le mois suivant si les essais sont concluants dans la région de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe a été choisie pour réliser cette expérience en raison, selon Hydro-Presse, de sa proximité du siège social, du nombre des abonnés et de la diversité de leurs caractéristiques. La banque des données du système centralisé pour les abonnés de Saint-Hyacinthe sera conservée un mois afin de suppléer à une défaillance éventuelle du nouveau système.

Centre de main d'oeuvre à la disposition des étudiants

Cet été, plusieurs étudiants de niveaux universitaire, collégial et secondaire se mettront à la recherche d'un emploi pour la période estivale. À cet effet, la Commission d'emploi et d'immigration du Canada a mis sur pied, dans les différentes régions du pays, des centres de main-d'oeuvre pour étudiants. Les rôles et objectifs de ces centres sont dans un premier temps d'appuyer l'initiative des travailleurs-étudiants pour trouver de l'emploi ou du moins orienter leurs recherches dans ce domaine et dans un deuxième temps, aider l'employeur à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée dont il a besoin.

De plus, les étudiants constituent une main-d'oeuvre temporaire disponible et très motivée. Outre les qualités énumérées plusieurs d'entre eux détiennent des compétences et ont vécu des expériences qui sont des atouts précieux pour l'employeur.

À Saint-Hyacinthe, le Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants est situé au 755 Saint-Dominique, le numéro de téléphone est 774-2234; il existe également des sous-bureaux à Beloeil au 597 Boulevard Laurier (467-9318), et à Acton Vale au 1185 Saint-André (546-2794).

Quelques responsables du centre de main d'oeuvre pour étudiants de Saint-Hyacinthe; Mlle Nicole Claing, MM. Jocelyn Brasseur et Bertrand Bergeron.

L'équipe du CMCE de Saint-Hyacinthe: Michel Rivest, Jocelyn Brasseur, Nicole Claing, Carole Morrissette, Daniel Gaucher et Bertrand Bergeron.

Demande d'augmentation de taux de "Le Téléphone Guèvremont"

La mardi 30 mai, à compter de 10 heures 30, au Palais de Justice de Drummondville, la Régie des services publics du Québec poursuivra l'examen du second volet de la requête présentée en novembre 1977 par "Le Téléphone Guèvremont Inc."

Le Téléphone Guèvremont qui opérait déjà un réseau de quelque 550 abonnés à Sainte-Perpétue et Sainte-Brigitte dans le secteur de Drummondville, demandait d'abord à la Régie des services publics l'autorisation d'acquérir le réseau téléphonique de Sainte-Rosalie-de-Bagot. Considérant que le changement de propriétaire n'aurait aucun effet négatif pour les abonnés ou usagers du réseau de téléphone de cette circonscription (514-799), le tribunal administratif québécois a approuvé le transfert des actifs de "Le Téléphone de Sainte-Rosalie-de-Bagot Inc." à l'entreprise téléphonique présidée par M. Augustin Guèvremont.

Ainsi, depuis le 15 mars 1978, le Téléphone Guèvrement Inc. dessert quelque 1570 abonnés dans les municipalités du village et de la paroisse de Sainte-Rosalie et dans une partie de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, en banlieue de Saint-Hyacinthe.

Le Téléphone Guèvremont Inc., demandait également à la Régie des services publics du Québec d'approuver une majoration des taux en vigueur dans ce territoire depuis 1964. C'est précisément cette requête que la Régie des services publics du Québec entendra en audition publique le 30 mai.

Selon la requête présentée par le Téléphone Guèvremont Inc. le taux de l'abonnement pour une ligne à 2 abonnés chez les particuliers serait porté de $3.25 à $5.65 par mois, alors que la ligne à 4 abonnés verrait son taux augmenté de $3.06 à $5.15.

Pour justifier cette demande d'augmentation de taux, l'entreprise propose de doter le réseau téléphonique de Sainte-Rosalie et de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur d'un service de type urbain, de lignes à un et deux abonnés, en plus d'accroître l'ampleur des services régionaux. Ces améliorations exigeront des investissements évalués à quelque $300,000. L'entreprise demande donc que le niveau de ses revenus soit ajusté en conséquence.

Tous les citoyens intéressés, abonnés ou usagers du téléphone pourront assister à cette audition publique sans autre formalité, le mardi 30 mai à compter de 10 heures 30 au Palais de Justice de Drummondville.

Jeunesse Canada Monde:

Une expérience de travail agricole organisée dans la région maskoutaine

Une expérience fort intéressante se déroulera dans la région maskoutaine au cours de l'été alors que le mouvement Jeunesse Canada Monde, en collaboration avec des producteurs agricoles de la région, organisera une session de travail en milieu agricole pour des jeunes venant de plusieurs pays. La responsable du projet, Mlle Dominique Berbier, veut obtenir la collaboration des producteurs et elle espère recevoir un accueil favorable alors qu'elle vient, selon ses propres termes, "non pas proposer la vente d'un tracteur, mais une aide bénévole. En gros, le projet s'explique comme suit: placement d'une main-d'oeuvre non-spécialisée dans un milieu rural, à raisin de cinq jours de travail par semaine, pour une période de six semaines. Pas de salaire, c'est un service volontaire. En détails, c'est un projet dans le cadre des activités de Jeunesse Canada Monde et voici de quoi il s'agit...

Jeunesse Canada Monde est un organisme d'éducation en matière de développement, qui rejoint des jeunes de toutes les parties du Canada et de plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Par son programme éducatif, JCM invite les jeunes à s'impliquer dans un milieu de travail donné afin de leur permettre de s'intégrer à une culture ainsi qu'à un mode de vie qui ne leur sont pas familiers. De cette façon, on vise à éveiller chez eux de nouveaux horizons et une plus grande considération de la situation actuelle à l'échelle internationale.

Selon Mlle Bernier, cette année, JCM offre à ses participants de vivre une expérience agricole dans la région maskoutaine. Dans un premier temps, le groupe travaillera à l'Exposition Agricole de Saint-Hyacinthe et je suis présentement à planifier notre collaboration avec M. Richard Robert, M. Jules Lagacé, Mme Jean Nichols et M. Bernard Cossette. Cette étape durera 3 ou 4 semaines. Dans un deuxième temps, mon groupe se divisera pour aller vivre et travailler sur des fermes. Déjà, j'en ai quelques uns de placer à Saint-Hugues, Sainte-Rosalie, La Présentation et ce, grâce à M. Bernard Blouin qui me conseille dans mes démarches.

Au fermier intéressé, l'offre est la suivante: le participant travaille 5 jours par semaine sur la ferme et s'adonne à des activités éducatives les 2 autres jours (c'est moi qui s'en occupe); la famille d'accueil loge et nourrit le participant 7 jours par semaine et reçoit en plus du travail rendu, un dédommagement de $20. par semaine. Le participant, fille ou garçon, a de 17 à 22 ans et, bien qu'il ne soit pas étudiant en agronomie, manifeste un intérêt particulier pour l'agriculture, il est d'origine canadienne ou colombienne; il parle le français dans certains cas ou sinon, on exige de lui des aptitudes linguistiques. On lui demande de ne pas ménager son énergie, de faire preuve d'initiative et de manifester un grand désir d'apprendre du début à la fin du programme. Côté rendement, il exécute les tâches que vous lui donnerez (ex. faire le train, faire les récolte, sarcler, nettoyer les bâtiments et la machinerie, écurer, etc.); côté nourriture, il mange la même chose que vous (ex. pâté chinois, macaroni, etc.); côté logement il ne prend pas de place et n'exige pas beaucoup. En fait, il participe à la vie familiale au même titre que vos enfants...

Les jeunes pourraient être idéalement placés deux à la fois au même endroit afin de faciliter les communications.

Le travail dans les entreprises agricoles sera réalisé entre le 19 août et le 30 septembre.

Les personnes intéressées pourront communiquer avec Mlle Bernier, le jeudi 25 mai, de 9 heurs à 17 heures, en signalant 774-9154.

La Philharmonique a cent ans!

On procédait, mardi dernier, au lancement officiel de l'année du centenaire de la société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel de ville. Comme le dit si bien M. Gilles Saint-Amand, "la Philharmonique est la plus vieille fanfare au Canada jusqu'à preuve du contraire". ELLE FUT FOND E EN 1879 et n'a jamais interrompu ses activités. L'année du centenaire de la Philharmonique débutera officiellement le dimanche 28 mai alors que la fanfare maskoutaine présentera son 99e concert annuel à la salle Léon-Ringuet, du cégep de Saint-Hyacinthe. Elle prendra fin le 1er juillet 1979. Durant cette année, les Maskoutains devraient en profiter pour aller voir et entendre la Philharmonique, une autre richesse de notre patrimoine. On aperçoit ici, Mlle Claire Goguen, membre de la fanfare; M. Jean DesPins, président du comité organisateur des Fêtes; M. Gilles Saint-Amand, directeur musical de la Philharmonique; et M. le maire Pierre-André Hamel.

M. Albert Noël vient d'être nommé commissaire à la Commission scolaire Val-Monts pour représenter le quartier scolaire No. 15 (Saint-Joseph). M. Albert Noël remplace M. Denis Vigeant récemment promu directeur général du Centre de formation professionnelle.

M. Albert Noël est directeur général de la Caisse d'Entraide économique de Saint-Hyacinthe depuis 1 an.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
J.n.o.

Au référendum:

Les pomiculteurs disent oui au plan conjoint

par Gilles Saint-Amour

La satisfaction, pour ne pas dire l'euphorie, règne au sein de l'U.P.A., particulièrement chez ceux qui ont milité pour l'adoption d'un plan conjoint auprès des pomiculteurs. Ceux-ci ont en effet voté pour la mise en place d'un tel plan conjoint, le 16 mai, dans une proportion de 75 pour cent. Le dépouillement, effectué aux bureaux de la Régie des marchés agricoles à Montréal, le 16 mai, a en effet démontré qu'une forte majorité des pomiculteurs désiraient la mise en place d'un mécanisme qui mettrait de l'ordre dans la production et la mise en marché de la pomme au Québec.

Selon les chiffres divulgués par l'U.P.A., 80.4 pour cent des producteurs de la vallée montérégienne se sont prévalus de leur droit de vote, soit 234 sur 291. Il faut dire que l'U.P.A. a mené une campagne extrêmement active pour vendre aux producteurs l'idée d'un plan conjoint, campagne qui a duré plusieurs mois.

Le résultat global est de 597 voix pour, 176 contre et 20 annulées. Pour être éligible au vote, il fallait posséder 25 pommiers au moins et avoir produit commercialement en 1977. Le scrutin s'est déroulé entre le 6 avril et le 12 mai, par la poste. On établit dans l'ensemble le taux de participation à 76 pour cent, pour toutes les régions concernées.

La Régie des marchés agricoles, qui avait accepté la requête de la Fédération des producteurs de pommes, avait émis une ordonnance à la mi-décembre, à l'effet que le projet devait franchir l'étape du référendum, permettant ainsi aux producteurs d'exprimer officiellement leur opinion en votant pour ou contre. C'est maintenant chose faite et la procédure d'établissement du plan conjoint doit maintenant suivre les voies normales. Pour les tenants du plan conjoint, c'est, déjà, une grande victoire qui augure bien de la suite.

Dans Verchères

Les bureaux de vente des plaques d'immatriculation sont rares

par Louise Lamothe

Le député de Verchères à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau, s'est plaint récemment au ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, que seulement deux Caisses populaires dans la circonscription vendent des plaques d'immatriculation. Il s'agit des caisses de Beloeil et de Saint-Marc-sur-Richelieu et quant aux bureaux du ministère du Transport, ils sont situés à l'extérieur du comté à Longueuil et à Saint-Hyacinthe.

Ce problème a deux facettes selon Jean-Pierre Charbonneau, le peu de points de service et les horaires mal adoptés aux besoins de la clientèle. Les marchands d'automobiles souffriraient, dit-on, des déplacements trop longs, des attentes trop longues et des horaires inadéquats.

Il faut noter aussi qu'un problème majeur surgit le samedi alors que les bureaux gouvernementaux sont fermés et que seule la Caisse populaire de Beloeil est ouverte dans la grande région montréalaise. Il se produit une affluence exagérée les samedis matins à Beloeil ce qui cause des frustrations considérables aux automobilistes désireux de se procurer des plaques d'immatriculation ce jour de la semaine, et des maux de têtes compréhensibles aux dirigeants de la Caisse populaire, par ailleurs désireux de collaborer à plein avec la nouvelle politique gouvernementale.

Plusieurs concessionnaires d'automobiles hésitent à se prévaloir des possibilités d'obtenir une concession de vente de plaques à cause des frais additionnels à encourir et aux exigences de responsabilité qui leur sont imposées.

NOUS VOUS INVITONS À PROFITER
DE LA NOUVELLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS
de la
VILLE DE ST-CÉSAIRE
(Cté d'Iberville)

Productives d'un intérêt annuel variant selon l'année d'échéance, soit:

Juin 1979 - **8.50%**	Juin 1984 - **9.50%**
Juin 1980 - **9.00%**	Juin 1985 - **9.50%**
Juin 1981 - **9.00%**	Juin 1986 - **9.75%**
Juin 1982 - **9.25%**	Juin 1987 - **10.00%**
Juin 1983 - **9.25%**	Juin 1988 - **10.00%**

En raison de sa **très solide situation financière,** nous n'hésitons pas à vous recommander fortement ces nouvelles obligations de la ville de Saint-Césaire, qui comme vous le savez sans doute, est située au centre d'une des régions la plus fertile de la Province de Québec.
En paiement, nous accepterons à leur pleine valeur, vos prochaines échéances.

Coupures de $500. et $1,000. disponibles
Autres renseignements sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600, Boul. Girouard	St-Hyacinthe	774-5316-17
500, Place d'Armes	Montréal	842-7975-76

Un mauvais départ

Editorial

C'est dans la confusion la plus complète qu'a pris fin l'année scolaire au campus de Saint-Hyacinthe du Cegep Bourgchemin.

Et les seuls qui auront vraiment à supporter dans les années à venir les conséquences réelles de cette session qui se termine en queue de poisson seront les étudiants qui dans quelques mois se retrouveront à l'université.

Non pas que les autres s'en tireront indemmes, mais il reste possible qu'un certain rattrapage puisse être effectué au cours de la prochaine ou des prochaines années... en faisant preuve peut-être d'un optimisme effréné!

Il n'en sera pas question pour ceux qui ont complété leurs études collégiales même si l'administration affirme qu'elle demandera aux universités d'attacher une attention particulière à cet aspect du problème. Car il est là!

Et ce n'est pas en retenant pour quelques jours les notes des élèves, action purement d'arrière-garde, que les professeurs causeront le préjudice le plus grave. Mais bien en expédiant vers les monstres universitaires des étudiants à qui il manquera quelque chose au chapitre de la formation.

Les sessions à rabais comme celle qui vient de prendre fin constituent une mauvaise référence pour tout candidat à l'admission dans une université.

Bien sûr, il n'existe pas, dit-on, de préjugé défavorable au chapitre de la sélection de la part des universités. Mais il ne faut pas tomber dans l'angélisme et croire qu'au moment du choix, parmi les légions qui briguent une place, alors même qu'il faut en sélectionner quelques-uns à peine, cette question est ignorée.

Il n'y a pas de loi écrite en la matière mais combien de fois est-il arrivé que le véritable motif d'un refus repose d'abord et avant tout sur l'institution fréquentée par le candidat? C'est un mystère, mais certains faits sont parfois troublants et à la prochaine sélection, personne ne devrait se surprendre de constater que les élèves du cegep de Saint-Hyacinthe éprouvent certaines difficultés à se caser. Les universités anglophones, qui s'adressent à une clientèle plus restreinte, ont déjà fait savoir qu'une attention spéciale serait apportée aux étudiants venant de collèges anglophones où des difficultés identiques ont été enregistrées.

Mais celles-ci n'ont pas les mêmes raisons que leurs contre-parties francophones pour agir de la sorte et elles ont besoin des étudiants pour compléter leurs cadres.

Pourtant, les étudiants ne sont guère responsables de cette session écourtée, pas plus que leurs confrères anglophones; mais il serait surprenant de voir les majestueuses universités francophones faire preuve d'une préoccupation aussi grande pour qu'ils ne soient en aucune façon défavorisés par un état de fait qui échappe à leur emprise!

Et même ceux qui seront acceptés pourront éprouver des difficultés supplémentaires au niveau universitaire parce qu'il leur manquera quelque chose. À moins que là aussi, on ait trouvé les recettes pour former "à peu près" les dirigeants de demain.

Ce serait par contre toute une autre série de questions qui serait soulevée si les années de collège n'étaient qu'un passe-temps, dans le sens littéral du terme, et dont on peut se passer!

Le drame dans tout cela, c'est qu'il n'y aura aucune statistique pour relever le rôle réel de cette lacune dans l'avenir des élèves. Mais en dépit de cela, c'est une bien lourde responsabilité qui pèse sur les épaules de tous ceux qui furent les auteurs et les acteurs de cette confrontation menée jusqu'à la limite.

Voilà, s'il en est besoin, une autre preuve de l'absurdité effroyable qui découle des relations de travail qui prévalent dans le secteur collégial comme dans beaucoup d'autres des secteurs public et para-public. Ce sont toujours des tierces personnes qui paient réellement la note et parce qu'il est impossible de quantifier le tort ainsi causé, personne ne veut y voir le véritable scandale perpétré au nom des droits de quelques-uns et au détriment de la communauté entière.

Jusqu'où faudra-t-il aller pour que les responsables gouvernementaux cessent de faire la sourde oreille et mettent de l'avant un code du travail qui cessera d'être la source de tiraillements sociaux... Car tant va la cruche à l'eau...

Pierre Bornais

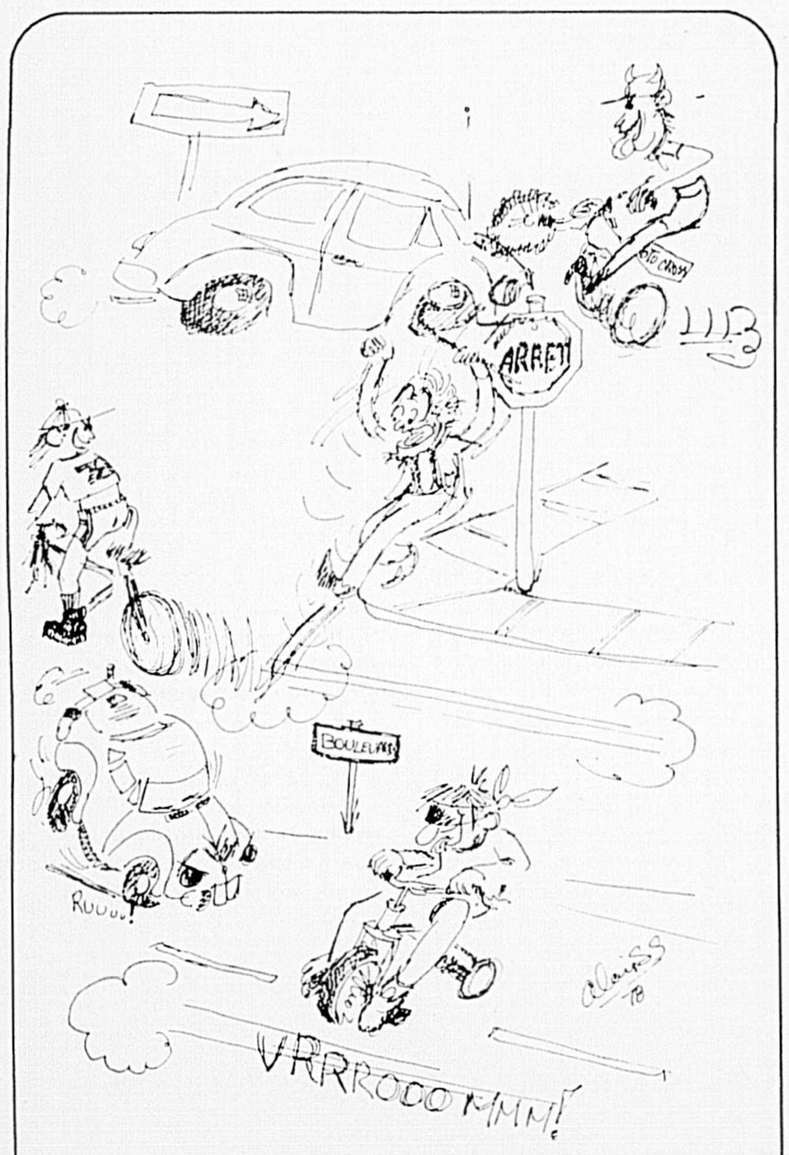

Avec le beau temps, c'est le retour des cyclistes...

Commentaires

A chacun son tour...

Les centres de main d'oeuvre du Canada pour étudiants ont ouvert leurs portes, il y a quelques jours, afin d'accueillir les étudiants de niveaux universitaire, collégial et secondaire qui désirent travailler cet été.

Cette initiative du gouvernement fédéral, qui a pris forme il y a plusieurs années, est fort louable par ses objectifs mais comment décevante pour la majorité des étudiants. En effet, un étudiant ne peut se fier exclusivement à cette forme d'aide pour trouver un emploi durant la période des vacances.

Comme tout le monde le sait, nous connaissons présentement un taux de chômage excessif et les emplois se font rares pour l'ensemble des travailleurs. Les chances qu'un étudiant possède de se trouver de l'emploi, que ce soit par le centre de main d'oeuvre pour étudiants ou par ses propres moyens, sont fort minces.

Les centres de main d'oeuvre pour étudiants (CMCE) auront eu l'avantage jusqu'ici d'embaucher des étudiants comme personnel durant l'été et tant mieux si ceux-ci trouvent suffisamment d'emplois pour contenter quelques étudiants de la région, objectif fort louable mais sur lequel les étudiants ne doivent pas trop compter!

***

La semaine dernière avait lieu le 12e congrès annuel de la Fédération de l'AFEAS de Saint-Hyacinthe. Cet événement réunit d'année en année un très grand nombre de femmes actives au sein du mouvement.

Cet organisme féminin a pris de l'ampleur au cours des dernières années et la portée de son action s'étend maintenant à bien des questions jadis oubliées par les femmes.

Ce mouvement a produit récemment deux outils fort intéressants qui ont été mis à la disposition des membres. Il s'agit de "La femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif" et "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles..."

Cependant, le 12e congrès ne fut pas aussi intéressant que le contenu des deux livres déjà publiés par le mouvement. Après les procédures d'usage très longues et peu intéressantes, les congressistes assistèrent à la période des élections pour les postes de présidente et vice-présidentes: aucun changement à la direction de la fédération. À l'étude des résolutions proposées par les différents cercles de la région, peu de nouveautés ont attiré l'attention des membres et des observateurs.

Un congrès qui s'est déroulé sans tambour, ni trompette!

Un événement, qui se répète d'année en année avec de plus en plus de succès, a eu lieu en fin de semaine au stade Gaucher de Saint-Hyacinthe: le rallye-camping. En effet, plus de 250 participants sont arrivés sur le terrain avec armes et bagages sans oublier la traditionnelle roulotte.

Une fin de semaine bien organisée aux dires de plusieurs observateurs qui a fait la joie de tous les campeurs.

Il y a quelque chose qui en a fait sourire plus d'un: le choix de l'emplacement du rallye-camping. Il est évident que le terrain du stade offre plusieurs avantages: proximité du centre culturel et de sa piscine, le pavillon de l'O.T.J. Sacré-Coeur, le stade de Gaucher etc... mais ce rallye aurait eu un tout autre cachet s'il avait eu lieu loin des bruits de la ville, de la pollution...

Le parc Les Salines aurait été l'endroit tout indiqué pour accueillir tous ces campeurs venus des quatre coins du Québec. On y retrouve les installations nécessaires et aussi... la nature, chose élémentaire pour quelques campeurs!

Louise Lamothe

En marge

Le rendez-vous

Il y a des choses auxquelles on tient mais dont on peut se passer lorsqu'on y est contraint. Il y en a d'autres, par contre, qui nous tiennent tellement à coeur que l'on est prêt à faire bien des concessions pour les conserver.

Les Maskoutains semblent s'être attachés profondément à un mouvement qui s'est dessiné voilà déjà fort longtemps: la fanfare maskoutaine. Jusqu'ici, les membres se sont relayés inlassablement et ce, sans interruption.

Cette fanfare évoque tant de souvenirs heureux qu'il ne serait pas surprenant d'apprendre qu'elle a prix au fil des ans une valeur sentimentale. En effet, ils sont nombreux les amoureux qui ont eu leur premier rendez-vous au kiosque de la fanfare et qui en sont rendus aujourd'hui à 40 années de vie commune...

Par M. R.-L.

Lettres ouvertes

Des paroles aux actes!

La dépollution du samedi, le 29 avril 1978 fut un grand succès.

Les gens du quartier 5, la partie située entre le Yamaska et Ste-Rosalie, n'y sont pas allés de mains mortes.

À considérer les objets de tous genres qui parsemaient le bord des rues, les propriétaires et locataires ont donné une vraie réponse à leur Comité de Citoyens.

Un grand merci aux autorités municipales pour avoir permis cette réalisation.

Un merci particulier aux nombreux policiers qui ont mis la main à la pâte.

Merci également aux employés de la ville.

La présence de M. le maire Pierre Hamel, travaillant dans un camion, fut appréciée. Bravo M. le maire, l'exemple entraîne et votre geste est considéré comme un éloquent discours.

Cette action communautaire devrait se répéter chaque année et cela dans chacun des quartiers de la ville.

Nous nous félicitons donc mutuellement de cette initiative de dépollution.

Un citoyen du quartier en question,
Gilles Dubuc

Double collecte pour la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge, section Saint-Hyacinthe, est heureuse d'annoncer qu'elle fera encore appel au public durant les derniers jours de mai. Cette double sollicitation, et de sang et d'argent, fera l'objet d'une proclamation officielle mar M. le Maire, le vendredi 26 mai à l'Hôtel de ville, à 16 h.

Dans un premier temps le lundi 29 mai, les Optimistes de la zone 14 sous la direction de M. Germain Fournier, lieutenant-gouverneur, et de leurs présidents locaux, feront une collecte financière à domicile dans les localités de Saint-Hyacinthe, Saint-Dominique, Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Rosalie. Toutes personne désirant offrir ses services comme colliciteur est priée de s'adresser à M. Germain Fournier au 774-8146.

Ensuite, mardi et mercredi 30 et 31 mai, la collecte se déroulera comme à l'habitude sous la direction du major Laurent Chapdelaine secondé par M. Fernand Ménard, ex-Grand-Chevalier et parrainée par les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe.

Elle se tiendra à l'arsenal de Saint-Hyacinthe, le mardi 30 mai de 14h. à 17h. et de 18h.30 à 20h.30.

Finalement, il y aura une assemblée à l'Hôtel de ville, le mercredi soit à 20h.30 où une centaine de personnes de la région seront officiellement décorées pour avoir donné leur sang plus de 20 fois. MM. Chapdelaine, Ménard et Fournier et tous les bénévoles remercient la population pour sa participation et sa générosité.

Centre communautaire d'économie d'énergie

Le centre communautaire d'économie d'énergie adopte un nouvel horaire pour l'été. Les heures d'ouverture du bureau seront de 8 heures à 16 heures du lundi au mercredi inclusivement et le jeudi et vendredi de 8 heures à 16 heures, fermé de 16 à 18 heures et ouvert de 18 à 20 heures afin de permettre aux travailleurs de rencontrer les responsables du centre.

En espérant que ce nouvel horaire satisfera tout le monde, le CCEE invite les Maskoutains à rencontre les animateurs pour tous les thèmes touchant l'économie d'énergie.

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER

fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

(c) 239971

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .35 la semaine
$17.50 par année.
Poste: Au Canada $16.00 par année
aux Etats-Unis $22.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

"L'affaire Lafond..."

Plusieurs questions restent sans réponse

par Gilles Saint-Amour

Le jugement rendu le 16 mai par le juge André Biron de la Cour supérieure, à l'endroit de l'agent Yves Béliveau, permet aujourd'hui de poser publiquement les questions laissées en suspens depuis l'incident, survenu le 21 mai 1975. La nature même de l'incident, ses inplications profondes et ses conséquences possibles méritent qu'on s'y arrête.

Rappelons d'abord les faits. Trois copains, M. Jean-Marc Lafond, Paul Tanguay et Gilles Lapointe, après avoir passé une partie de la journée à la taverne, (le 20 mai 1975), décident à la fermeture d'aller reconduire l'un d'eux en chaloupe. Ils s'embarquent, mais s'aperçoivent en cours de route qu'ils manquent de cigarettes ou d'allumettes et M. Lafond décide d'accoster pour en demander. Bien sûr, c'est la nuit, mais comme ils ont pris une certaine quantité de bière, l'incongruité de la démarche ne les arrête pas. Deux d'entre eux mettent pied à terre et vont frapper à la porte d'un riverain, M. Handfield, qu'ils réveillent.

Celui-ci, par prudence, décide de ne pas répondre et appelle la police. Pendant que les agents se rendent vers la maison les deux amis regagnent l'ambarcation et ont le temps de s'éloigner avant que la voiture n'arrive sur les lieux.

Rendus sur place les policiers interpellent les occupants de la chaloupe en leur enjoignant de regagner la rive. Ces derniers répondent par des injures et refusent d'obtempérer. Pendant que la chaloupe dérive et policieux et fêtards échangent des propos injurieux, le renfort demandé arrive et les agents Yves Béliveau et Millette vont se poster à la hauteur du pont de la Trans-canadienne, dans l'intention d'intercepter les occupants au passage. C'est à ce moment que le constable Béliveau sortit son revolver et, après avoir tiré dans les airs (selon sa déposition) dira dans la direction de la chaloupe qu'il distinguait à peine dans l'ombre, à plusieurs centaines de pieds d'où il se trouvait.

C'est alors qu'une balle atteignit M. Lafond qui fut grièvement blessé. Il fut conduit à l'hôpital où il séjourna pendant plusieurs mois à cause de la gravité de ses blessures.

Selon le juge Biron, le policier Yves Béliveau n'aurait pas dû utiliser son arme et qu'il l'a fait dans des conditions dangereuses. En outre, le juge précise que les policiers n'avaient même pas à arrêter ces trois personnes puisqu'il n'y avait aucune plainte logée contre eux, et que rien ne laissait présumer qu'ils avaient commis ou s'apprêtaient à commettre un acte criminel. Fait à noter, les deux compagnons de M. Lafond ont été détenus sans raison toute la nuit et relâchés le lendemain matin à la demande de l'enquêteur de la S.Q. à qui l'enquête sur cette affaire fut confiée.

Maintenant que le jugement est rendu, que va-t-il se produire, quelle attitude aura la ville et particulièrement le Service de Police? À l'époque, on avait envoyé l'agent Béliveau à l'école de police de Nicolet pour lui permettre de suivre un cours de recyclage. Et on l'avait également démis de son poste de "premier homme" sur la voiture de patrouille. Mais aucune sanction, aucune mesure disciplinaire n'avait accompagné ces mesures, le service de police se refusant de reconnaître inplicitement ou autrement la responsabilité de l'agent, en prévision des réclamations et des procédures judiciaires qui devaient suivre l'incident. D'un point de vue pragmatique, cette attitude s'expliquait en ce qu'on ne voulait pas devancer un jugement de cour, même si on avait déjà sévi contre le même policier en le suspendant pour une période de 4 jours relativement à un autre incident de moindre gravité, au cours duquel aucun coup de feu n'avait été tiré. Il est clair qu'on tentait, en ne prenant aucune mesure disciplinaire, de limiter les dégâts bien plus que d'excuser la conduite du policier.

Or, sans vouloir anticiper de la décision qui sera prise par le conseil municipal à cet effet, si décision il y a, on peut affirmer que l'agent Béliveau est bien vu par ses supérieurs qui le considèrent comme un excellent policier. M. Georges Darveau, pour sa part, considère que l'agent Béliveau a commis une grave erreur, certes, mais qu'il faut prendre ses états de service en considération. De toute manière, comme l'expliquait M. Darveau, il relève de la Commission de Police du Québec de se prononcer sur de tels cas, l'autorité de la ville étant bien limitée en matière de discipline policière. Et il faut compter bien sûr avec l'aspect politique de la question, en ce sens qu'une sanction servie maintenant constituerait un jugement a postériori par lequel on admettrait qu'une sanction s'imposait dès le départ, puisque tous les faits étaient déjà connus.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander si la Commission de Police a vraiment joué son rôle dans cette affaire. Le procureur de M. Lafond, Me Jacques Sylvestre, s'il s'est montré avare de commentaires, s'est tout de même sérieusement interrogé sur les véritables raisons qui ont empêché la Commission de Police de fournir le rapport qu'on lui demande depuis trois ans. Il n'a pas été possible d'en savoir plus long puisque les responsables chargés du dossier n'ont pas pu être rejoints avant d'aller sous presse.

D'aucuns se demandent également pourquoi aucune plainte pour négligence criminelle n'a été portée contre le policier. Les conditions dans lesquelles il a fait usage de son arme étaient à ce point dangereuses que ses collègues se sont jetés par terre pour éviter d'être atteints par des ricochets. La plus élémentaire prudence commande en effet d'éviter de tirer à la surface de l'eau, puisque les projectiles ricochent alors dans des directions imprévisibles. Ce point reste également à être éclairci.

Le fait donc qu'il s'agit d'un policier, que ce policier travaille toujours pour la ville de Saint-Hyacinthe et que son geste risquait d'être coûteux, financièrement, a donc milité en faveur de l'attentisme manifesté par les autorités municipales. On avoue d'ailleurs fort candidement qu'on aurait immédiatement suspensu un chauffeur de camion qui, pour impressionner quelqu'un, aurait commis une infraction et fait preuve de conduite dangereuse.

Finalement, il y a lieu de se demander quel impact aura le jugement, d'une part, et l'attitude des autorités municipales, d'autre part, sur l'ensemble des policiers. On peut conjecturer à loisir sur les effets probables de cette affaire. Ainsi, se sentant immunisés par l'attitude conciliante des responsables, certains policiers commettront-ils d'autres imprudences? ou, au contraire, les policiers hésiteront-ils à utiliser leurs armes, même dans des circonstances où ils doivent le faire pour protéger leur vie ou celle de citoyens en danger?

Il n'y a pas de réponse simple. La voie à suivre, peu importe ce que décideront les autorités, est de voir à ce que tous les policiers qui ne l'auraient pas reçue aient une solide formation et puissent ainsi agir en toute connaissance des lois qu'ils doivent faire respecter.

De toute manière, il serait condamnable de ne pas profiter de la leçon en en tirant le maximum d'enseignements. Cela est nécessaire pour maintenir la confiance du public en ses policiers et la crédibilité des autorités auprès des contribuables.

Industrie du textile:

Une situation qui demande des interventions énergiques

par Pierre Bornais

La situation de l'industrie du textile au Canada n'est pas rose et si des mesures énergiques ne sont pas prises par les autorités fédérales, afin de protéger le marché national des importations notamment, il y a tout lieu de croire que la détérioration enregistrée se poursuivra, avec les conséquences funestes au chapitre de la perte d'emplois et de la désagrégation sociale qu'elle provoque depuis plusieurs années déjà.

C'est là l'une des principales conclusions tirées à l'issue du congrès de la Fédération canadienne des travailleurs du textile qui se déroula à Shawinigan du 16 au 19 mai.

Plusieurs délégués de Saint-Hyacinthe assistèrent aux assises du congrès qui se déroula sous le thème général: "Le textile, priorité économique et sociale".

MM. Marcel Roy et Arthur Delage y représentèrent les employés de la Goodyear, Jean Sirois ceux du bureau de la même compagnie, MM. Gaston Laliberté et Roland Anctil, ceux de la Consolidated Textile et M. Laurent Richard, ceux de la Donohue.

Ce congrès bi-annuel regroupe les syndicats du textile de la Centrale des syndicats démocratiques et la Fédération constitue une entité responsable des négociations sectorielles et de l'application des conventions collectives de l'industrie du textile.

Outre les rapports usuels sur le bilan, les prévisions budgétaires et les discussions de régie interne, les délégués représentant environ 9,000 travailleurs du textile étudièrent la situation de l'industrie.

Les conclusions dégagées de leurs discussions montrent que le secteur est tout aussi menacé que par les années passées et que l'avenir n'est pas rose. Pourtant, l'industrie du textile constitue un secteur important d'emplois pour des régions entières et des villes et toute détérioration nouvelle aurait des conséquences funestes sur l'économie et la vie sociale de ces centres urbains.

Selon les délégués, les décisions prises par les autorités canadiennes afin de protéger le secteur ne sont pas suffisantes et surtout elles ne produisent pas les effets attendus par les hommes politiques (ou annoncés par eux).

La disparition du marché canadien de la production nationale aurait aussi pour effet de créer une dépendance vis-à-vis les pays fournisseurs et les consommateurs seraient ceux qui devraient à plus ou moins long terme payer la note de cette insuffisance de soutien.

D'autre part, le gouvernement fédéral dépense des sommes d'argent importantes pour recycler la main-d'oeuvre et des interrogations sont posées à l'effet de savoir si la rentabilité des sommes dépensées ne serait pas meilleure en soutenant l'industrie de façon plus ferme. L'industrie du textile constitue un secteur économique où les salaires restent parmi les plus bas, mais c'est un actif. Et il serait illusoire, selon les délégués, de fermer les yeux en espérant que la main-d'oeuvre placée sur le marché du travail pourra être reclassée dans des secteurs plus forts dont l'absence ou la faiblesse de développement est une constante.

De plus, la main-d'oeuvre utilisée dans l'industrie du textile est d'un entraînement plus facile, ce qui demeure quand même un facteur.

Enfin, les bas salaires et les difficultés de récupérer en période de décontrôle attirèrent aussi l'attention des délégués. Le fossé entre ce secteur économique et les autres continue de s'élargir et souvent, aucune action ne peut être entreprise sous peine de mettre en péril cette industrie déjà précaire.

M. Arthur Delage, de Saint-Hyacinthe, a été réélu 3e vice-président de la Fédération canadienne alors que 48 syyndicats envoyèrent des délégués à ces assises importantes.

Découverte de deux noyés

par L.L.

Deux corps furent retrouvés samedi dernier dans la rivière Yamaska, l'un au Rapide-Plat et l'autre à Saint-Hugues. Il s'agit de Luc Deslandes originaire d'Acton Vale mais résidant depuis quelques semaines à Saint-Hyacinthe. Il était porté disparu de son domicile depuis le 9 mai. C'est un riverain de la Yamaska, au Rapide-Plat, qui a fait la découverte samedi matin, vers 11 heures 15.

L'autre corps retrouvé à Saint-Hugues a été identifié comme étant Christian Nault, âgé de 22 ans, de Saint-Marcel. Il avait été porté disparu depuis le 29 avril et fut retrouvé samedi, vers la fin de l'après-midi par un pêcheur de la région.

Hôpital:

Election de deux usagers au conseil d'administration

Les élections pour choisir les représentants des usagers au sein des conseils d'administration des institutions de santé auront lieu le dimanche 28 mai, de 13 heures 30 à 17 heures 30, et à l'hôpital Honoré-Mercier, pas moins de neuf candidats sont en lice.

Il s'agit de Michel Berger, Suzanne Boulay, Pierrette Fredette, Jean-Marc Lalande, Carole Lamoureux, Noël-R. Laurin, Charles Messier, Bernard Proulx et Madeleine Saint-Pierre.

À l'hôpital Honoré-Mercier, le scrutin, aux heures précitées, se déroulera à l'auditorium.

La loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit qu'un certain nombre d'usagers (deux dans le cas de l'hôpital) siège au conseil d'administration de l'institution.

Mais pour être éligible ou avoir droit de vote, il faut avoir reçu des soins ou des services de l'établissement depuis moins de deux ans.

Toute personne à l'emploi de l'établissement ou d'un autre de même catégorie est exclue.

Pour voter, il faut d'abord déclarer par écrit avoir reçu des soins durant la période donnée et des formulaires sont prévus à cet effet.

Dans le cas de personnes mineures ou jugées telles (interdit, en cure fermée ou incapable d'administrer ses biens au sens de la loi), le droit de vote peut être exercé par le père, la mère, le conjoint, le curateur ou un enfant âgé de 18 ans et plus.

Les usagers élus au scrutin siégeront avec des représentants venant de divers secteurs d'activité de l'institution (médecins, syndiqués etc.).

Le conflit au Cegep:

Pas encore de solution en vue

par Gilles Saint-Amour

Le syndicat des enseignants du Collège Bourgchemin de Saint-Hyacinthe attend toujours des nouvelles du ministre de l'Éducation M. Jacques-Yvan Morin relativement au conflit qui les oppose à la direction du collège. Ils ont tenté de rejoindre le ministre ou son chef de cabinet mais sans succès, et ils n'ont aucune idée des résultats de l'enquête menée sur place par un envoyé spécial du ministre. En conséquence, ils ont décidé de retenir les notes du moins jusqu'à mardi 23 mai, alors qu'ils devaient tenir une assemblée syndicale pour décider de l'attitude à adopter. Ainsi, au moment d'aller sous presse, on ne pouvait savoir si les enseignants remettraient les notes aux étudiants, ou s'ils attendraient qu'on leur serve une injonction à cet effet.

Le conflit qui les oppose à la direction reste entier. Le cas des 10 enseignants non réengagés n'est pas réglé et les professeurs se considèrent comme étant toujours en lutte contre le collège. Comme il ne peut plus être question de débrayage, les syndiqués ont tenté d'occuper quand même les locaux de l'administration, mercredi dernier, mais ils se sont heurtés à un fort cordon de gardes de sécurité qui leur ont interdit l'accès aux locaux.

La session s'est terminée vaille que vaille, et il ne semble pas qu'une solution soit en vue. Il reste maintenant à attendre l'intervention du ministre de l'Éducation, si toutefois elle de concrétise...

NE RATEZ PAS LE BATEAU!

ADRESSEZ-VOUS AUX ANNONCES CLASSÉES 773-6028

INVESTISSEURS ATTENTION

VILLE BAIE COMEAU
10%, échéance 29/5/88

PAROISSE SAINTE-ANNE DES PLAINES
10%, échéance 15/5/88

VILLE DE LONGUEUIL
10% échéance 1/6/88

AUCUN FRAIS DE COURTAGE SUR VOS PLACEMENTS EN OBLIGATIONS.....

Renseignez-vous, appelez Marc Gladu
774-6273 - 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, Girouard
Appel à frais virés

MEAD & CIE LTÉE

L'HOMME DE LA SEMAINE

RAYMOND MASSÉ
directeur général du service après vente

ALIGNEMENT DE ROUES
vérification de la suspension $8.95
Pour voitures nord-américaines

FREINS
TAMPONS AVANT $39.95
sabots arrières $29.95

SILENCIEUX ET TUYAU D'ÉCHAPPEMENT SUR VOITURES GM 70 À 77
EXCEPTION CADILLAC
PIÈCES ET INSTALLATION $54.95

Nous avons le respect du client. Nous désirons que vous sachiez exactement ce qui a été réparé. Aussi, nous vous rendons toutes les pièces usées, placées dans un sac, pour que vous puissiez les examiner.

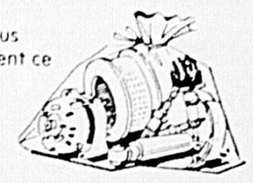

Voyez Raymond pour plus de détails sur ces

SPÉCIAUX DU MOIS DE MAI

Dispositif de sécurité pour enfant
Il faut protéger les enfants voyageant en automobile pour diminuer les risques de blessures en cas d'accident ou d'arrêt soudain. Les concessionnaires General Motors mettent à votre disposition des dispositifs de sécurité spécialement conçus pour les petits enfants. La General Motors recommande l'emploi du bambi-siège GM pour bébés pesant jusqu'à 20 livres, et l'emploi du siège de sécurité GM pour les enfants pesant de 20 à 40 livres (mesurant jusqu'à 3 pieds et 4 pouces) pouvant s'asseoir seul dans un siège.

Régulier $44.80
SPÉCIAL 39.80

ACME PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

Cinquante ans de coopération

par Vianney Théberge

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

Du poste de gérant à celui de directeur

1927, M. J-B. Saint-Pierre, président et gérant fondateur de la Caisse. Il occupe le poste à partir du jour même de la fondation, le 15 novembre 1927, jusqu'au 3 décembre de la même année, jour où fut nommé le premier gérant.

M. Wilfrid Châteauneuf, alors sacristain à la Cathédrale, pose sa candidature comme gérant de la Caisse. À l'occasion de la première assemblée générale qui succède à la réunion de fondation, les membres choisissent M. Châteauneuf pour occuper le poste. Il répondra aux clients-sociétaires jusqu'au 20 juillet 1928.

1928, Lucien Beauregard, membre-fondateur de la Caisse, à l'instar de M. Saint-Pierre, est alors choisi pour succéder à M. Châteauneuf. Il est comptable et par surcroît intéressé à la coopération. Il occupera le poste jusqu'en 1935. Il y reviendra plus tard.

1935, Roger Saint-Onge occupera le poste pendant moins de deux ans, soit du mois de mai 1935 à mars 1937.

1937, J.-Albert Mongeau prendra alors la relève et répondra aux sociétaires jusqu'en février 1944.

1944, Roland Brosseau assumera par la suite la charge de gérant jusqu'en octobre 1945.

1945, La Caisse fera alors l'essai de Sylvio Guilbert. Il demeurera au poste à peine vingt jours.

1945, pris au dépourvu, le Conseil fait alors appel à son président, M. Lucien Beauregard pour répondre au guichet. Quelqu'un répondra cependant à l'appel.

1946, M. Horace Bachand, à l'esprit des plus coopératifs, est engagé au plus tôt pour occuper le poste de gérant, à peine trois mois et demi, le temps de trouver quelqu'un qui fera bien l'affaire. M. Bachand accédera immédiatement au Conseil d'administration.

1946, M. Hermann Phaneuf, déjà gérant d'une Caisse, à Saint-Denis, se voit confier la gérance de la Caisse. Il la dirigera pendant 23 ans.

1969, M. Gilbert Dragon, bien connu des administrateurs de la Caisse, se voit confier le poste de gérant de la Caisse de Saint-Hyacinthe, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

M. J.-B. Saint-Pierre

M. Lucien Beauregard

M. Roger Saint-Onge

M. J.-Albert Mongeau

M. Roland Brosseau

M. Sylvio Guilbert

M. Horace Bachand

M. Hermann Phaneuf

M. Gilbert Dragon

L'Affaire de la taxe de vente

Le débat qui oppose Québec et Ottawa dans l'affaire de la taxe de vente était mal engagé dès le début, estime le Centre des Dirigeants d'Entreprise. Mais la dernière offre de M. Jean Chrétien constitue une erreur économique étonnante en termes politiques autant que sociaux. En la refusant à l'unanimité, l'Assemblée nationale vient de poser un geste très clair: le Québec ne tolère plus que le fédéral envahisse le champ de ses juridictions.

Désormais la seule avenue de solution prometteuse réside, selon le CDE dans la formule préconisée par M. Claude Ryan, soit une négociation de gouvernement à gouvernement. De fait, c'est par là qu'on aurait dû commencer. Il n'était pas normal qu'Ottawa songeât à exercer des pouvoirs dans le domaine de la taxe de vente avant d'avoir conclu des ententes fermes avec les gouvernements provinciaux. Une telle démarche était d'autant plus nécessaire que seules les difficultés économiques que traverse le pays pouvaient justifier une intervention fédérale dans ce domaine.

Faute d'avoir pris cette précaution élémentaire, on a provoqué une série de réactions dont la dernière, celle de l'Assemblée nationale à la proposition Chrétien, devrait servir d'avertissement.

Dans un avenir très proche, le Québec devra décider de la forme de sa participation à la confédération canadienne. Or, depuis quelques années, la gamme des options possibles s'est rétrécie à ses deux extrémités. L'indépendance pure et simple ne retient plus l'adhésion que d'une faible minorité des Québécois. Par ailleurs, la thèse du statu quo ne trouve à peu près plus de défenseurs au Québec, même parmi les anglophones: on réalise de plus en plus que la constitution doit être modifiée sérieusement, de façon à conférer aux provinces des pouvoirs compatibles avec les responsabilités qu'elles doivent assumer.

Voilà, selon le CDE, le sens qu'il faut donner, non seulement à la réplique de l'Assemblée nationale à la proposition Chrétien, mais aussi à la faveur dont jouit l'option canadienne auprès d'une minorité de Québécois. Ce choix est grave dans la mesure où il met en cause l'avenir même du pays. Il ne peut s'accommoder de l'improvisation, ni des tactiques parfois douteuses qui ont marqué le conflit de la taxe de vente.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS
Des vaches laitières de qualités commune et moyenne formaient la majeure partie des réceptions, lesquelles étaient légèrement plus nombreuses que celles de lundi dernier. À la suite d'une grande demande et d'un marché très actif, les bouvillons, les taures et les taureaux étaient de stables à fermes, tandis que les vaches rapportaient des prix plus élévés de $1.00, comparativement à la fermeture la semaine dernière.

BOUVILLONS
Trop peu de ventes pour établir des prix.

TAURES
A-1&2: $50.50-$55
A-3-4: Nil
B : $45-$49
Combl: $41.50-$43.25

VACHES
D-1&2: $45-$46.25
D-3 : $41.75-$44.75
D-5 : $35-$41.50

TAUREAUX
$43-$50.25

VEAUX
Légèrement moins nombreuses que celles de lundi dernier les réceptions de veaux étaient composées de sujets de diverses qualités. Suite à une bonne demande et à un marché très actif, toutes les classes de veaux rapportaient des prix plus élevés jusqu'à $1 et plus; les veaux communs et moyens rapportaient même des prix plus élevés, considérant la condition et la qualité. Veaux de choix: $75-$85, quelques ventes jusqu'à $87; bons: $65-$73; moyens: $59-$63; communs: $45-$56.50. Veaux de remplacement légers: $71-$82, quelques ventes jusqu'à $90.

AGNEAUX & MOUTONS
Agneaux légers du printemps pesant en moyenne 50 lb. $102-$127 le 100 lb: Bons moutons: $36-$39.50; communs: $30 le 100 lb.

"Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière: 4111".

Le prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario pour la semaine dernière:- $70.17.

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

Comptabilité sur ordinateur
CENTRE D'INFORMATIQUE MASKA INC.
vous offre un service complet de comptabilité sur ordinateur. États financiers, grand livre, comptes à recevoir, comptes à payer, payes, facturation, tableau d'amortissement, applications particulières
773-5044
1626 Des Cascades, Saint-Hyacinthe

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement défiant toute compétition

1 AN	83/4%
2 ANS	9%
3 ANS	9 1/4%
4 ANS 5 ANS	9 1/2%
6 ANS	9 3/4%
7 ANS 9 ANS 8 ANS 10 ANS	10%

INTÉRÊT SEMI ANNUEL

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe, TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

UN BON COUP POUR UN COÛT MINIME

LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

Jusqu'au 9 juin, les Québécois d'ici et d'ailleurs peuvent acheter des obligations d'épargne. C'est plein de bon sens quand on veut épargner. Encaissables en tout temps avec un intérêt de 9%, on ne peut pas demander mieux comme investissement. Et, avec l'intérêt composé, ça rapporte drôlement, surtout si on les laisse fructifier jusqu'à l'échéance en juin 1988.

En plus, les obligations d'épargne du Québec c'est pour les gens de chez nous. On les trouve dans toutes les caisses populaires, les banques, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières, et ça, partout au Québec. Et tout le monde pourra en profiter.

La limite est de $10 000 par acheteur et elles sont disponibles en coupures de $100*, $300, $500, $1 000 et $5 000.

Montant investi	1979	1981	1983	1988
$100	109.00	129.50	153.86	236.74
$500	545.00	647.51	769.31	1183.68
$1000	1(.00	1295.03	1538.62	2367.36

C'est bien simple, moi je fais comme tout le monde...j'en achète dès aujourd'hui, c'est sûr!

*Offerte avec l'intérêt composé seulement.

Les obligations d'épargne du Québec...

Moi, j'en achète, c'est sûr!

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

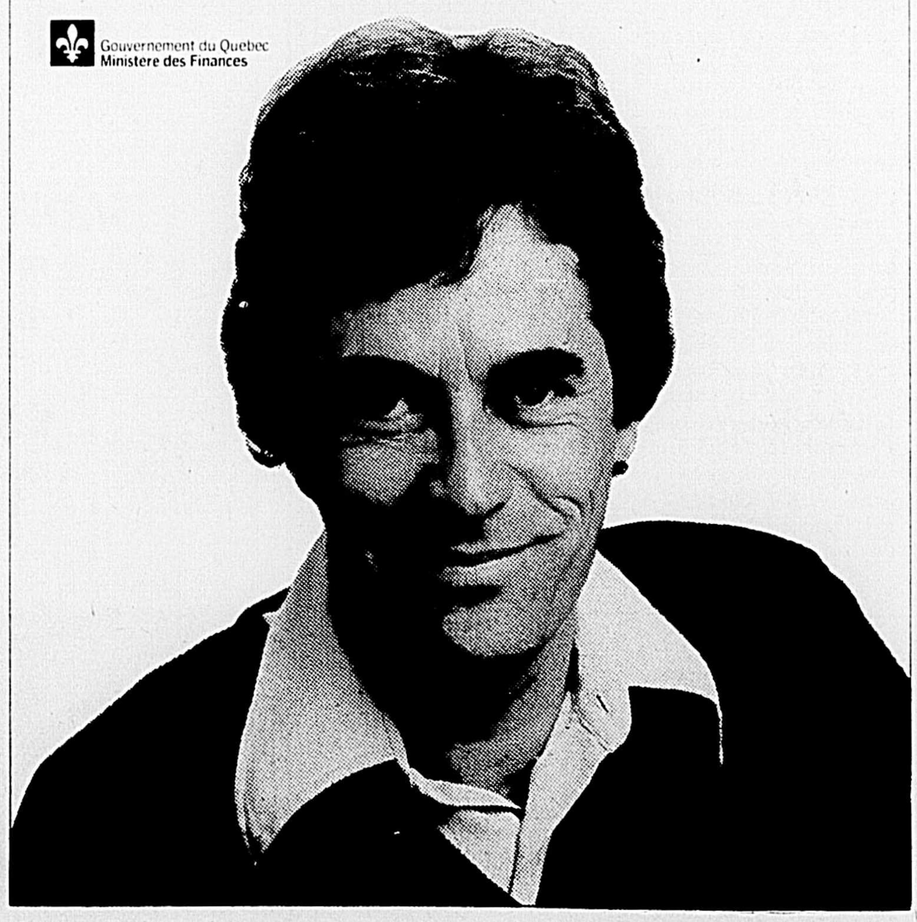

Aide financière accordée par la SDI du Québec

M. Rodrique Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, a le plaisir d'annoncer que la Société de développement industriel du Québec a consenti un prêt de $40,000. à la firme schola Ins. de la rue Saint-Charles à Marieville.

Cette entreprise, spécialisée dans les produits d'arts plastiques, utilisera une partie de cette somme pour améliorer son fonds de roulement.

CIS 2000
773-3633
773-3649
CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICA 2000
SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR
J.-C. Nicaise, dir.
1225 DES CASCADES, S. 105 ST-HYACINTHE, P.Q.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 651-2501-8 - Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Yamaska, sur l'autoroute 20, dans St-Hyacinthe cité, comté de St-Hyacinthe.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: $900.00 ou chèque certifié: $450.00

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception des soumissions est faite à 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 14 juin, 1978.

Le sous-ministre
Hugues Morrissette

Les Artisans:

Gagnants du 9e concours d'éducation économique

Une Maskoutaine de 19 ans, Mlle Lyne Lapointe, domiciliée sur la rue Laperle, est du nombre des étudiants de cégeps qui méritèrent les honneurs régionaux au 9e concours intercollégial d'éducation économique organisé par les Fondations régionales Artisans.

La question globale qui devait faire l'objet d'un travail était: «Le Québec manque-t-il de capitaux?»

Mlle Lapointe, qui est étudiante en sciences sociales, a décroché la palme pour la région Richelieu, mais au niveau national, c'est un étudiant de Châteauguay, Marc Landry, qui a été proclamé grand gagnant.

«Nous possédons au Québec une épargne abondante... Cependant notre secteur financier périclite. Ce déclin, de nature structurelle, est conséquent de politiques fédérales qui favorisaient l'Ontario au niveau des investissements étrangers. De plus, le Québec, proportionnellement à sa population, n'a jamais eu une part suffisante des investissements canadiens.»

«Cette pénurie d'investissements privés, comparée à notre volume d'épargne, supposerait une exportation de capitaux. Cette exportation, confirmée par les comptes nationaux, est causée par des entreprises étrangères (ontariennes et américaines) mal intégrées à notre économie et aussi par une carence d'entrepreneurs autochtones.»

Ainsi s'exprime, à la fin d'une analyse de quelque cinquante pages, le premier lauréat national du 9e Concours intercollégial d'éducation économique qui se clôturait le 15 avril dans quarante-deux cégeps du Québec.

Etudiant en sciences humaines au collège André-Laurendeau, Marc Landry, 19 ans, conclut son travail par la nécessité d'un meilleur contrôle des investissements. «L'élaboration de solutions, écrit-il, ne peut se résumer à la seule amélioration du secteur financier doublée d'une politique de tamisage des investissements étrangers. Étant donné la situation historiquement défavorable de l'entreprise autochtone, cantonnée dans les secteurs mous de notre économie, il serait préférable d'avoir recours au gouvernement provincial pour les secteurs à haute intensité de capital et au mouvement coopératif pour les secteurs financiers et alimentaires au moins».

Marc Landry, de Châteauguay, a été proclamé premier lauréat national, samedi, par le président du jury national de ce Concours, M. Claude Pichette, président sortant de l'Association des économistes du Québec et recteur de l'Université du Québec à Montréal.

Une étudiante en sciences sociales du collège de Chicoutimi, Mlle Hélaine Gagnon, 19 ans, de Port-Alfred, a été proclamée deuxième lauréate nationale.

En plus de recevoir des prix respectifs de $500 et $250 offerts par les Fondations régionales de la coopérative d'assurance-vie Les Artisans, ces deux lauréats verront leur texte publié en un volume au cours de l'été.

Ils bénéficieront en outre, de même que treize autres lauréats nationaux, d'un stage d'observation de trois semaines en France, en juin, grâce à la collaboration des Artisans et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

En remettant les prix aux lauréats, le directeur général des Artisans coopvie, M. Louis-Philippe Savard, a rappelé que les conseils locaux de cette coopérative d'assurance-vie sont tous engagés dans une nécessaire promotion de l'éducation économique, appuyés sans réserve par les enseignants et les Fondations régionales Artisans.

Invité à donner ses impressions à titre de président du jury national, le recteur de l'U.Q.A.M. s'est dit heureux de constater dans la majorité des textes soumis, le travail bien fait et fouillé, le style adapté et la qualité de la langue écrite, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer à la lecture des journaux de ces dernières années. Il se manifeste depuis toujours des tendances à rejeter sur d'autres les raisons des retards économiques des Québécois: tantôt sur le capitalisme et les multinationales, tantôt sur le système d'éducation, tantôt sur le socialisme. Se gardant de ces excuses faciles, les concurrents ont su déceler que le Québec a suffisamment de capitaux, qu'il manque cependant aux Québécois l'esprit d'entreprise et la détermination de se développer économiquement à l'aide de leurs épargnes.

Le jury national, qui a scruté les textes de 33 lauréats de collège, se composait du président M. Claude Pichette; de la vice-présidente Mlle Yolande Laviolette, membre du Conseil économique du Canada et directrice des communications à la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins; de M. Patrice Nadeau, premier lauréat national du Concours précédent; de M. Claude Ruel, délégué du ministère de l'éducation; de M. Robert Perreault, délégué de l'Office franco-québécois pour la jeunesse; du secrétaire, M. Roger Varin, délégué des Artisans coopvie.

Voici la liste des treize autres lauréats nationaux qui se sont mérités un stage en France cet été:

M. Marc Dalpé, de Sainte-Dorothée de Laval, étudiant en administration au collège André-Grasset;

M. Jean El Masri, de Saint-Leonard à Montréal, étudiant en sciences humaines au collège Marie-Victorin;

M. Mario Lebrun, de Ville Lemoyne, étudiant en sciences humaines au collège Jean-de-Brébeuf;

M. Alain Tremblay, de Saint-Lambert, étudiant en administration au collège Marguerite-Bourgeoys;

M. Pierre Lafond, de Saint-Jean, étudiant en administration au collège Militaire Royal de Saint-Jean;

M. Jean Boucher, de Joliette, étudiant en administration au collège de Joliette;

Mlle Hélène Foucault, de Joliette, étudiante en administration au collège de l'Assomption;

Mlle Lise Laliberté, de Shawinigan-Sud, étudiante en administration au collège de Shawinigan;

Mlle Edith Fortin, de Sainte-Foy, étudiante en sciences sociales au collège Mérici;

M. Jean Boudreault, de Métabetchouan, étudiant en sciences humaines au collège Alma;

M. Serge Girard, de Jonquière, étudiant en administration au collège Jonquière;

M. Mario Thiboutot, de Saint-Pacôme, étudiant en administration au collège La Pocatière;

M. Gaston Gagnon, de Rimouski, étudiant en administration au collège Rimouski.

C'est l'opinion exprimée par la majorité des lauréats de 33 collèges, dans le cadre du 9e Concours intercollégial d'éducation économique organisé par Les Artisans coopvie. Sur la photo, deux lauréats nationaux lors de la remise des prix: de gauche à droite: Mlle Hélaine Gagnon, de Port-Alfred, étudiante en sciences sociales au collège de Chicoutimi, deuxième lauréate nationale; M. Louis Philippe Savard, directeur général, Les Artisans coopvie, qui a remis à Mlle Gagnon un prix supplémentaire de $250; M. Marc Landry, de Châteauguay, étudiant en sciences humaines au collège André-Laurendeau, premier lauréat national, auquel M. Claude Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal, a remis le prix de $500.

Le 28 mai JE VOTE

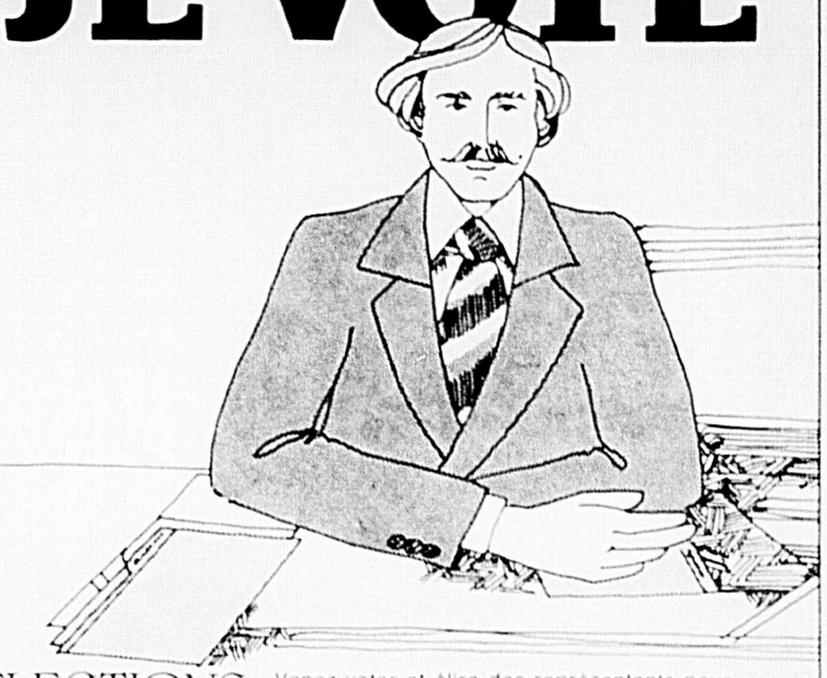

ELECTIONS D'USAGERS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
28 MAI 1978

Venez voter et élire des représentants pour siéger au conseil d'administration de votre Centre Hospitalier, Centre de Services Sociaux, Centre d'Accueil ou C.L.S.C.

Pour informations, s'adresser à la réception, à l'accueil ou au bureau du Directeur général de votre centre.

Pour voter il faut être majeur et avoir reçu des services d'un établissement depuis moins de 2 ans.

POUR RENSEIGNEMENTS: 677-8948

Ministère des Affaires sociales et le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de votre région

NE RATEZ PAS LE BATEAU!

ADRESSEZ-VOUS AUX ANNONCES CLASSÉES
773-6028

JACQUES LEDOUX
ASSUREUR-VIE

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
1480, DES CATALPAS, ST-HYACINTHE (QUÉBEC) J2L 4L7
TÉLÉPHONE BUR. (514) 463-3901 RÉS. 774-2136

NOUVELLE ÉMISSION:
Obligations municipales scolaires, hôpitaux
10 %
terme: 7-8-9-10 ans
Sujet à confirmation

Robert Rousseau
McNeil Mantha Ltée
Fondée en 1930
3725 boul. Laurier
Douville
tél: 773-1520
Bur. 1-845-8201

NOUS VOUS RECOMMANDONS L'ACHAT DES
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS
9 % INTÉRÊTS RÉGULIERS OU COMPOSÉS
VILLAGE DE SAINTE-ROSALIE
10 % 9-10 ans

PAUL RINGUET

Pour réserver ces valeurs ou pour tous renseignements, communiquez avec un de nos représentants régionaux:
TÉLÉPHONE:
774-5391

LUCIE LALIBERTÉ

1515, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z5

GREENSHIELDS INCORPORÉE
FONDÉE 1910
(Compagnie résultant de la fusion entre Greenshields et Crang & Ostiguy)

Si vous possédez des obligations venant à échéance d'ici trois mois, nous les rachèterons à leur valeur nominale.
Appelez-nous aujourd'hui pour discuter d'un échange éventuel.

Des outils de prévention, des communications rapides aux quatre coins de la région et de la province. M. André Frappier, préposé aux communications au poste de Saint-Hyacinthe.

La semaine de la police:

La prévention, c'est aussi l'affaire de tous les citoyens!

Dans le cadre de la Semaine de la police, les différents services policiers oeuvrant dans la région maskoutaine ont voulu manifester une présence positive au sein de la population car le thème de la campagne annuelle visait précisément à faire prendre conscience à tous et chacun que la prévention, c'est l'affaire de tout le monde.

Au moyen de rencontres et par la distribution de dépliants, les services de police ont mis l'accent sur l'action préventive. Car si tous les policiers peuvent avoir à coeur de protéger les citoyens, ils ne peuvent pas faire des miracles sans la participation de chacun.

Les conseils donnés par les policiers ont trait ainsi bien à la protection de la propriété que des personnes.

C'est ainsi qu'un chapitre traite de la protection de la maison. Il y a des choses à faire dès maintenant et d'autres en cas d'absences prolongées. Tout cela parce que les domiciles et ce qu'ils contiennent peuvent constituer un terrain de choix et une cible de prédilection pour certaines catégories de voleurs.

D'autres secteurs attirent l'attention policière, notamment au sujet des voitures et de l'identification des biens.

Enfin, il y a aussi la protection de la personne et des enfants qui constituent la meilleure prévention.

Un autre dépliant distribué par les policiers traite des vendeurs itinérants, des faux représentants du gouvernement (les vrais ayant toujours en leur possession une carte d'identité gouvernementale) et des solliciteurs de fonds pour investissement.

Le radar, un instrument qui doit être vérifié avant d'être mise en service travail effectué par l'agent J. Hardy.

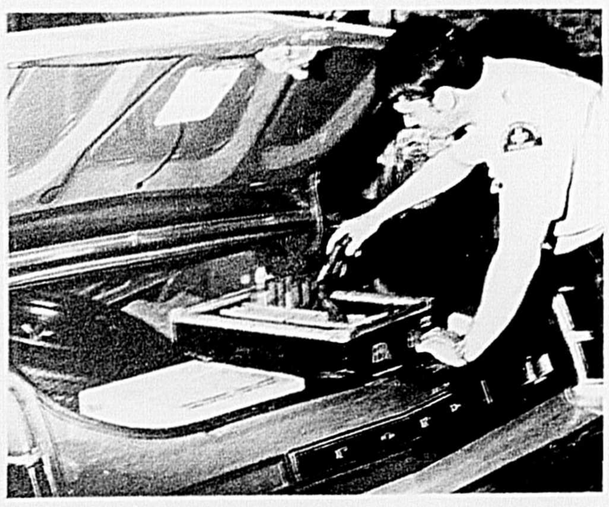

Les feux de bengale, si utiles pour indiquer les accidents de la route, présentés par l'agent Bernard Campagna.

L'ivressomètre, présenté par l'agent L. Arvisais.

SI VOUS AVEZ UNE BONNE IDÉE...

...créatrice d'emplois

Une nouvelle phase du programme *Canada au travail* vient d'être lancée. On le sait, ce programme a pour but de favoriser la création d'emplois en participant au financement des projets présentés par des associations reconnues.

Chaque projet doit créer au moins 3 emplois nouveaux et embaucher des personnes en chômage de la localité. Enfin, ces emplois doivent permettre aux sans-travail d'acquérir une expérience qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi permanent.

...utile à la communauté

Les projets présentés doivent avoir un caractère communautaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être utiles à la collectivité. A ce sujet, les phases I et II du programme ont déjà permis de constater une évolution graduelle de la qualité des projets. Un nouvel effort sera fait dans le même sens, lors de la phase III, en vue d'assurer des normes élevées de qualité, aussi bien au point de vue économique que social.

...parrainée par une association reconnue

Afin d'assurer sérieux et continuité aux projets mis de l'avant, le programme *Canada au travail* exige que l'administration en soit assurée par un organisme reconnu. Ce peut être un club social, une association de loisirs, bref, tout organisme désirant mettre sur pied des activités sans but lucratif.

Il n'est pas nécessaire que le projet créateur d'emplois soit relié aux activités de l'organisation qui le présente. Ainsi, des associations peuvent parrainer des projets qui leur sont suggérés par des individus.

Boucherville — On prépare ici des ébénistes de la Rive-sud à entrer sur le marché du travail.

Alma — On veut faire connaître la chair de lapin afin d'ouvrir un marché pour les producteurs.

Rivière-du-Loup — On veut ici réunir des données sur la région afin de compléter un dossier économique.

Montréal — But: favoriser le développement physique et mental, de même que la dextérité des jeunes du Centre-sud de la métropole.

Ste-Marie-de-Beauce — Recyclage expérimental d'un sous-produit du bois pour créer de nouveaux produits.

Lac St-Jean — On offre un service de secrétariat à des organismes sans buts lucratifs n'ayant pas de secrétariat permanent.

Pour toute information, on s'adresse à un Centre de Main-d'oeuvre — Centre d'Emploi du Canada ou au bureau local de la Direction de la création d'emplois.

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

PARTICIPEZ AU PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS

DATE LIMITE
Tous les projets doivent nous parvenir avant le 25 juin.

CANADA AU TRAVAIL

Nous percevons les comptes de

Bell Canada

Avantages:
Perception de 9h. a.m. à 9h. p.m.
Rapport envoyé tous les jours
Aucun frais

JEAN RAVENELLE
1430 des Cascades
Saint-Hyacinthe

PEUGEOT 504 SL Diesel

Économique: c'est une Diesel
Confortable: c'est une Peugeot
Logique: elle est abordable

TOUT EST STANDARD

Elle se vend $5,000. de moins que sa plus proche concurrente la Mercedes Benz 240 D.

Disponible: Station wagon diesel
La seule du genre en Amérique

Jean Rathe
4285 Boulevard Laurier, Douville
St-Hyacinthe
Téléphone 774-1345 Beloeil 467-1777

Quelques pages de notre histoire...

La Porte des anciens Maires

Mgr Desranleau, vicaire général du diocèse, souligne que "cette Porte qui tient à la fois de l'Arc de Triomphe et de la porte des anciennes fortifications, rappelle le caractère français de St-Hyacinthe, résume notre passé. Réalisée dans le style d'une Renaissance primitive, elle évoque le Moyen-Âge, redisant que c'est au 16e et 17e siècles que les Canadiens-Français s'établirent au pays."

"Le coq gaulois et la feuille d'érable représentent le symbolisme de l'enracinement au pays comme les érables".

"Au tour du cartouche armorié, la devise "Oublier ne puis" convient à notre population et ressemble à celle de la province "Je me souviens". Il nous est interdit de rien perdre de ce qui fut notre passé et nos traditions; ils proclament l'énergie, le courage, la ténacité et l'amour du sol."

"Oublier ne puis" d'être Canadien, d'être Français, d'être catholique. "Oublier ne puis" ce que je dois à nos institutions civiles et religieuses. "Oublier ne puis" les devoirs qui m'incombent et les droits que la postérité m'a légués. Notre Porte sera hospitalière, elle offrira un bon accueil à tous ceux qui viennent du dehors. Elle se refermera, cependant, sur tout ce qui pourrait porter atteinte au caractère de notre région, de notre population la plus autochtone qui soit, peut-être dans la province et dans tout le Canada".

Le Rév. J.E. Boucher, pasteur de l'Église presbytérienne, rappelle ensuite que M. Dessaulles est un "homme juste, tolérant et charitable", puis Mgr Choquette en apportant les voeux du Séminaire ajoute que "cette porte-monument sera dans l'histoire un des plus beaux symboles de la reconnaissance humaine".

À huit heures, les invités sont de nouveau réunis au Grand Hôtel où un diner de choix est servi par la maison Kerhulu. Une seule santé fut offerte, celle du Roi et on y fit la lecture d'un message de félicitations de l'Hon. Alexandre Taschereau, premier Ministre du Québec, lequel se terminait par ces mots: "Vous méritez pleinement l'hommage public dont vous êtes aujourd'hui l'objet et le gouvernement de notre province est heureux de s'unir à votre population dans le tribut qui vous est rendu".

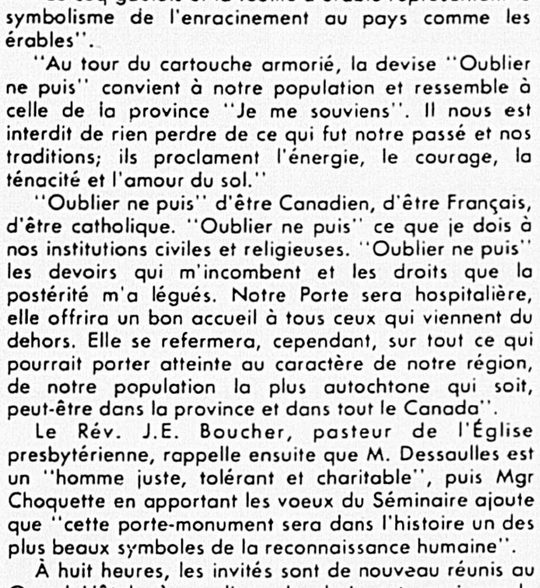

L'orchestre philharmonique sous la direction de M. J.E. Chassé offrit un programme de bon goût et à neuf heures le maire T.D. Bouchard reçut les invités à l'Hôtel de Ville, pour une grande réception.

L'événement eut son écho dans tous les journaux de l'époque qui le relatèrent largement; "fête qui a beaucoup d'éclat", écrit l'un. "La population a vécu un siècle de son histoire religieuse, civique, commerciale et industrielle", dit un autre.

Rappelons que M. Dessaulles fut échevin pendant 10 ans et maire de la ville pendant près de 25 ans sous deux termes. Il démissionna en 1897, à l'âge de 70 ans, pour devenir député de St-Hyacinthe à la législature provinciale lorsque son gendre, M. Maurice St-Jacques, qui devait se présenter, meurt à la suite d'un refroidissement pris durant la campagne électorale. À l'âge de 80 ans, sur l'invitation de Sir Wilfrid Laurier, il accepta, en 1907, un siège au Sénat pour représenter la circonscription de Rouville-St-Hyacinthe et succéder à William Hingston; il y restera pendant 23 ans jusqu'à sa mort survenue en 1929.

Devenu doyen, et l'un des plus vieux législateurs du monde entier, il fut considéré comme un homme rempli de sagesse et d'expérience et comme le Sénateur le plus ponctuel et le plus vigilant de son époque, n'admettant pas que l'âge affaiblisse.

Rappelons que le vénérable vieillard avait fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, en même temps que les deux fils de Papineau, ses cousins, et de ceux de Wolfred Nelson. Il est né le 29 septembre 1827, dans le manoir seigneurial. Construite en 1796, cette résidence devait être démolie en 1876 pour faire place au Parc Dessaulles que nous connaissons aujourd'hui. Héritier d'une partie de la Seigneurie en 1852, il fut un temps le plus grand propriétaire terrien de notre ville et par son grand esprit de charité et d'honnêteté il fut considéré comme un ami par tous ceux qui l'ont connu.

Sa droiture, son affabilité, son extrême politesse faisaient de lui un gentilhomme du temps passé. Resté simple et modeste, il fut attentif aux besoins de la popuiation et participa activement à la période d'industrialisation intensive des années 1868-1880, sous son premier terme comme maire.

C'est sous son deuxième mandat que l'éclairage électrique, à peine connu sur le continent, fut instauré ici dès 1887 dans un édifice de la rue William. Ce système pouvait alimenter 25 lampes électriques dans les rues de la ville.

L'énumération des mérites du Sénateur Dessaulles serait longue à faire, sans doute en terminant, pourrait-on lui attribuer ces mots qu'Arthur Rubeinstein disait à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire de naissance lors d'une émission télévisée, "Moi j'ai pu me réaliser grâce à ma longévité".

Le 3 octobre 1927, du Sénat, le Jubilaire faisait parvenir au Maire et au Conseil municipal la lettre suivante:

"Au lendemain des fêtes inoubliables que vous m'avez fait l'honneur d'organiser à l'occasion du centième anniversaire, je tiens à vous offrir l'expression de ma reconnaissance et à vous féliciter pour le grand succès de cette manifestation.

La porte que vous avez érigée et qui est construite selon toutes les règles du meilleur goût artistique fait honneur à St-Hyacinthe et elle ajoute à notre ville une beauté et une grâce de plus.

J'ai été profondément touché de la grande assistance de la population au développement des plaques commémoratives placées sur le monument, et la considération si respectueuse dont j'ai été entouré m'a procuré l'une des plus douces émotions de ma vie.

Je souhaite à notre ville de continuer son magnifique développement, dans la mesure et le bon goût et comme j'avais l'honneur de vous le dire, lors de votre visite chez moi, le meilleur gage du progrès et du succès d'une ville réside dans la concorde et dans l'union de tous les efforts vers le but désiré, même au bénéfice d'une opinion personnelle.

Je vous prie de croire, Messieurs, à ma très vive reconnaissance, et d'accepter pour vous-mêmes et pour votre ville, les voeux de succès et de prospérité que je forme pour tous".

G.C. Dessaulles.

Fin

Claire Lachance, membre de la Société d'Histoire régionale.

Références: Archives de la Société d'Histoire. Mgr Choquette: Histoire de St-Hyacinthe.

Amicales des anciens élèves des FF. du Sacré-Coeur

C'est dans le décor champêtre de Chertsey que se tiendra le 47e Congrès des Amicales des Anciens Élèves des Frères du Sacré-Coeur, les 10 et 11 juin prochain.

Plus d'un se souvient de l'atmosphère de joie et de gaieté du congrès de l'an dernier à Saint-Hyacinthe; cette année, cette rencontre annuelle se fait sur le bord du Lac Daly.

Programme: Samedi, 10 juin: arrivée des congressistes, activités sportives. Dans la soirée, danse amicale, feu de camp accompagné de chants et goûter gratuit. Dimanche, 11 juin: 11 heures: célébration eucharistique; 12 heures: gueuleton chaud ou froid; 14 heures: distribution des prix aux gagnants des activités sportives.

Logement: cabines chauffées avec eau courante, pour 2 personnes: $5/pers. roulotte: $5 pour la fin de semaine. Souper, $2.50; déjeuner $1.50; Gueuleton, $7. Ton amicale, tes anciens professeurs, tes amis désirent te rencontrer. Ne les déçois pas. C'est promis. Tu seras au rendez-vous. Chertsey est située à environ 55 milles de Montréal, par les routes 25 et 125, quelques milles avant Saint-Donat.

N.B. Tenue vestimentaire appropriée pour une fête champêtre.

Pour réservation de cabines, de billets ou autre information, communiquez avec le Secrétaire, Lucien Leclair, 773-3302, 585, rue Bovey.

POUR UNE VOITURE D'OCCASION
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

Si vous vous mariez prochainement...
Ce panier contient des informations et cadeaux spécialement utiles pour vous.
Appelez votre hôtesse de Welcome Wagon dès aujourd'hui
773-0454
Welcome Wagon Ltée

BISCUITERIE FLEUR DE LYS
370 rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe
près de l'Hôtel Ottawa
Tél. 773-1129
SPÉCIAL:
ARACHIDES BLANCHES, BRUNES BAR-B-Q. 89¢ lb
TOUS LES BONBONS TREBOR $1.29 lb
POPCORN BLANCS OU ROSES 99¢ lb
Le plus grand choix de biscuits frais de marques connues, vous le trouverez chez-nous ainsi que bonbons chips etc.
Biscuits et bonbons diètes en magasin
dépositaire du café Gérard Vanhoutte, le café recherché des dégustateurs
Fernand Cadieux propriétaire de Biscuiterie Fleur de Lys et Cadieux Nettoyeur

NOUVELLE ADRESSE:
370 Saint-Simon, Saint-Hyacinthe 773-2597
studio lumière inc.
EXIGEZ TOUJOURS UNE PHOTO SIGNÉE
SPÉCIAL DU JEUDI
1 photo 8" x 10" couleur $9.95 plus taxe
FRAIS PROFESSIONNEL GRATUIT

Voyages A.G.
guidés par Gabrielle Corbeil
Permis: 464-2425-0178
2-3-4 juin
Lac Saint-Jean, Lac Bouchette
28 juin au 3 juillet
Iles Manitoulin, site enchanteur dans la baie Georgum
16 juillet
Diner à l'agneau sur la broche à Saint-Bernard de Lacolle
21 juillet
Barrage L.G.3, Baie James aller et retour dans la journée Avion, 2 repas et visite en autobus
30 juillet au 22 août
L'Ouest Canadien et Américain
Renseignements:
Mlle G. Corbeil (Montréal) 467-4803
Mlle Eva Richard (Saint-Hyacinthe) 773-0789

Vient de paraitre ...

Rosanne et la vie

Rosanne et la Vie compose de deuxième volet de Une année de tonnerre (La Maison des Vacances en est le premier); ce second roman continue l'histoire de Rosanne Fontaine qui au retour des vacance, commence à acquérir une maturité nouvelle, grâce à des études en service social et surtout parce qu'elle émerge de l'égoisme de l'adolescence pour prendre conscience des gens qui l'entourent. Elle s'intègre avec bonheur au monde du travail, mais traîne toujours, comme un boulet, un amour de vacances déçu, jusqu'au jour où elle rencontre un autre homme...

Paule Daveluy a fait de Rosanne et la Vie un condensé soigneusement revu et remanié de Cet Hiver-là, oeuvre qui a gagné le prix de la province de Québec en 1969, et de Cher Printemps, un texte niédit. À ce jour elle a obtenu deux fois la médaille des Bibliothécaires, le Prix de la Province (cité précédemment) et celui de la Société des écrivains. Elle a fondé l'association Communication Jeunesse en 1970.

L'illustrateur, Lise Thérien, a étudié avec le frère Jérôme et Yves Decelles. Après avoir expérimenté différents médiums, elle s'enthousiasme pour l'acrylique, technique qui exige patience et minutie, tout en offrant d'innombrables possibilités. Elle a participé à une douzaine d'exposition dont la dernière eut lieu au Centre culturel de Verdun.

Rosanne et la vie, par Paule Develuy, illustrations couleurs de Lise Thérien.

Fides, 1977, 141 pages, 20.5 cm., 4 illustrations en couleur, $5.95.

Être en forme, c'est donc plaisant!
PARTICIPACTION

L'eau potable c'est important

La Poissonnerie du Boulevard
VOUS OFFRE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE POISSONS FRAIS ET DE FRUITS DE MER
HEURES D'OUVERTURE:
mardi, mercredi: 9h.30 a.m. à 6h.p.m.
jeudi, vendredi: 9h.30 a.m. à 9h. p.m.
samedi: 9h.30 a.m. à 5h. p.m.
2315 Boul. Casavant, Saint-Hyacinthe
Stationnement A.V.a.
Tél.: 773-1090

SPÉCIAL
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
24, 25, 26, 27 mai
20%
de rabais
sur toute la marchandise en magasin
Léo Perrault Enr.
CONFECTION POUR DAMES
1756 rue des Cascades
Saint-Hyacinthe

SERVICE PHARM - MAXI SUPER ESCOMPTES VINCENT CHARTIER

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise tél: 773-7415

NEET

Epilatoire en aérosol

Format 150 G

Valeur 3.28

AVEC CE COUPON 1.94

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Nous acceptons les coupons ou preuves de publicité de toutes les pharmacies de la province.

EL TORO

Shampooing moelle de boeuf

Boeuf Format 340 ml

Valeur 3.25

AVEC CE COUPON 1.36

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

RAID

Insecticide pour la maison et le jardin

Format 12.2 oz (346 g)

Valeur 2.49

AVEC CE COUPON 1.51

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Gillette

Right Guard anti-perspirant

Format 14 on

V aleur 3.69

AVEC CE COUPON 2/1.88

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ASPIRIN

Comprimés d'acide acétylsalicylique

Soulagement rapide des douleurs

Format 200 Valeur 2.94

AVEC CE COUPON 1.75

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MOIRS

Gelée de fruits

Format 300 G

Valeur 1.69

AVEC CE COUPON 1.19

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

V.O.5

Shampooing d'Alberto riche équilibré au P.H.

Format 450 ml Valeur 2.89

AVEC CE COUPON 1.49

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCHOLL

Sandales d'exercice Gamme complète de couleurs et de pointures

Valeur 19.95

AVEC CE COUPON 9.99

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Fantastik

Nettoyant pulvérisable

Format 24 oz

682 ml

AVEC CE COUPON 99c

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MENNEN

Un rasage genre barbier

Format 11 oz

Valeur 1.69

AVEC CE COUPON 83c

Disponible du 24 mai au 1er juin

SUPER ESCOMPTE PRIX

Limite 3 par client, au comptoir seulement

DECOUPER CES COUPONS, AU COMPTOIR SEULEMENT

Dates et événements

Voyage au Festival des Cantons

Le club de Fers O'Keefe de Saint-Hyacinthe organise un voyage au Festival des Cantons à Sherbrooke le dimanche 28 mai. Quelques places sont encore disponibles.

Le départ aura lieu à 9 heures, à l'O.T.J. Notre-Dame et les voyageurs seront de retour à 21 heures.

Les personnes qui désirent être du voyage doivent communiquer avec M. Gérard Robineau à 774-1650 ou avec Linda Mathieu à 774-8586.

Âge d'or Bourg-Joli

Le clug d'Age d'or Bourg-Joli inc., recevra les joueurs de quilles de Sorel-Tracy le 27 mai, à 13 heures. Au cours de la veillée qui se tiendra au local du club, on distribuera les trophées fournis par M. Guy Laflamme, représentant de la brasserie Molson.

Les organisateurs du club de quilles, Mme Blandine Lapointe et M. Roméo Lamontagne, remettront les trophées aux vainqueurs. L'invité d'honneur sera M. Réal Charpentier, gérant de la salle de quilles Sainte-Anne.

Bienvenue à tous!

Soirée "optimiste" à Saint-Damase

Il y aura une remise de charte au Club Optimiste de Saint-Damase, le dimanche 11 juin, à l'érablière Pierre Jean, de Saint-Damase. Ce club a été fondé le 21 mars par le Club Optimiste de Saint-Hyacinthe dont le président est M. Serge Archambault.

La remise de charte se fera sous la présidence d'honneur de M. Fernand Rondeau, gouverneur du district Québec-Maritimes, en présence de plusieurs officiers et invités d'honneur.

Le cocktail est à 16 heures et sera suivi d'un repas et d'une soirée dansante. Les billets sont disponibles auprès des membres de Saint-Damase et Saint-Hyacinthe.

Aféas de Saint-Jude

À l'assemblée du mois de mai, la présidente, Mme Rita Laplante, lut un poème sur les mamans. À l'étude sociale le sujet était: Qui suis-je socialement? Ce thème fut étudié en ateliers avec la responsable Mme Monique Gaudette. Un goûter fut servi pour souligner la fête des mères. Aux ménagers, Mme Thérèse Desjardins fit une démonstration de recouvrement de ceintres. Plus de 44 membres étaient présents. Mme Rita Laplante et Jeannine Laplante se méritèrent chacune un prix en argent pour les travaux apportés alors que Mme Thérèse Desjardins se mérita un montant d'argent pour le prix de présence.

À l'occasion de la fête des mères, Mmes Yolande Larivière, Ghislaine Charbonneau, Ginette Graveline et Thérèse Desjardins gagnèrent des cadeaux offerts par le cercle. Ce fut par la suite la remise des cadeaux anniversaire et la levée de l'assemblée. La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin, à 19 heures 45, à l'école de Saint-Jude. Cette soirée sera spéciale car il y aura les élections pour un nouveau comité, des échanges de plantes et une dégustation de vins et fromages pour fêter la fin des activités.

Bienvenue à toutes!

Fermières de Sainte-Madeleine

Quelque 70 personnes participaient le 10 mai à la réunion des Fermières de Sainte-Madeleine. Pour souligner la fête des Mères, un oeillet était remis à chacune. Plusieurs dames apportèrent de jolis coussins et deux d'entre elles gagnèrent un prix; il s'agit de Mmes Berthe Pigeon et Thérèse Blanchard.

À l'exposition artisanale du 10 juin, il y aura le tirage de la courtepointe confectionnée cette année pour les Fermières; il y aura aussi un comptoir de vente d'artisanat et de pâtisseries; in invite celles qui le veulent à apporter leurs morceaux à l'école Saint-Joseph le 9 juin.

Le voyage d'été en Beauce aura lieu le 29 août et à la réunion de juin, nous prendrons les noms de celles qui veulent y participer.

L'invité du mois était M. Jean-Paul Rousseau de l'Hydro-Québec. Celui-ci nous a fait prendre conscience de l'augmentation des besoins en électricité et de l'importance d'économiser le plus possible cette source d'énergie. Une période de questions suivit.

La réunion se termina par un délicieux goûter préparé spécialement pour la fête des Mères.

Nous attendons les dames nombreuses à la dernière assemblée de l'année le 14 juin prochain; il y aura le paiement des cotisations et les élections.

Lourdeur? Ballonnement? Mauvaise élimination?

Le Thé des Carmélites est recommandé pour compléter un régime équilibré visant à éliminer un excédent de poids ou à stabiliser le poids normal. Il active et facilite l'assimilation des aliments et aide à expulser les déchets.

Procurez-vous le Thé des Carmélites chez votre pharmacien. Emballage de 45 gr. et 90 gr. ou boîte de 24 sachets.

le Thé des Carmélites

PHARMA PLUS

SOULAGEZ VOTRE BUDGET

RIGHT GUARD
Antisudorifique

Regulier, poudre. Double protection. Reg. non parfume

Format: 9 oz.
Valeur: 2.69
Prix Pharma Plus:
1.39
Limite: 3 par client

Mennen Skin Bracer

avec 3 oz de crème à rasage gratuite.

Format: 4 oz.
Valeur: 1.75
Prix Pharma Plus:
1.03
Limite: 3 par clients

FACELLE ROYALE

Papiers mouchoirs, boite de 100 à 3 plis. Blanc.

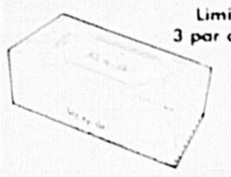

Limite: 3 par client
Prix Pharma Plus: **.56**

Huile de bébé "Magic"

Format: 225ml
Valeur: 2.49
Prix Pharma Plus:
1.29
Limite: 3 par client

Nouveau produit Skin Quencher

Lotion hydratante pour le corps.

Format: 240ml
Valeur: 2.98
Prix Pharma Plus:
1.60
Limite: 3 par client

Suppositoires Préparation H
Boite de 24
Valeur: 4.09

Prix Pharma Plus: **2.45**
Limite: 3 par client

Onguent Préparation H

Soulage et réduit les hémorroides
Format: 2 oz.
Valeur: 2.55
Prix Pharma Plus:
1.53
Limite: 3 par client

2nd DEBUT

Avec CEF 1200
Format: 240ml
Valeur: 11.50
Prix Pharma Plus:
6.62
Limite: 3 par client

Onguent Desenex
Pour soulager les pieds d'athlète

Format: 25g
Valeur: 2.60
Prix Pharma Plus:
1.45
Limite: 3 par client

Ultra-Ban-Roll-On
Antisudorifique à bille. Regulier, neutre.

Format: 1.5 oz
Valeur: 1.99
Prix Pharma Plus:
.95
Limite: 3 par client

Shower to Shower
Poudre antisudorifique

Format: 8 oz
Valeur: 3.02
Prix Pharma Plus:
1.59
Limite: 3 par client

Comprimés Polident
32 comprimés avec paquet de gomme freedent gratuit.

Valeur: 1.19
Prix Pharma Plus:
.71
Limite: 3 par client

Couches Pampers
De jour paquet de 30 Super-absorbantes, paquet de 24.

Prix Pharma Plus:
2.40
Limite: 3 par client

Stayfree Maxi-serviettes
de Johnson & Johnson
30 par boite

Prix Pharma Plus:
2.14
Limite: 3 par client

Bronztan
Huile et crème solaires
Format: 300 ml
Valeur: 3.59

Prix Pharma Plus
2.09
Limite: 3 par client

REVLON
Shampooing Flex
Pour cheveux normaux, secs, gras, teints, décolorés.

Format: 500ml
Valeur: 3.25
Prix Pharma Plus
1.65
Limite: 3 par client

Dentifrice Crest
Régulier Menthe

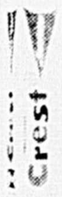

Format: 100ml
Valeur: 1.79
Prix Pharma Plus:
1.05
Limite: 3 par client

Brosses à dent
Oral B #30, #40, #60

Valeur: 1.20, 1.30, 1.45
Prix Pharma Plus:
.62
Limite 3 par client

NOUVEAU
de Gillette-Toni
Shampooing Ultra Max

Format: 300ml
Valeur: 3.09
Prix Pharma Plus:
1.49
Limite: 3 par client

BRIQUETS CRICKET

Valeur: 1.59
Prix Pharma Plus
.65
Limite: 3 par client

PLAQUETTES INSECTICIDES
Vapona de Shell

Valeur: 2.59
Prix Pharma Plus:
1.86
Limite: 3 par client

SPECTRABAN
Ecran solaire

Format: 130 ml
Valeur: 3.50
Prix Pharma Plus:
1.49
Limite: 3 par client

LOTION COPPERTONE
Lotion solaire

Format: 110 ml
Valeur: 2.25
Prix Pharma Plus:
1.39
Limite: 3 par client

Gillette Foamy
Crème de rasage avec boni de 30% 5 formules differentes.

Format: 11 oz
Valeur: 1.99
Prix Pharma Plus:
1.09
Limite: 3 par client

SAVON DE BEBE BABY'S OWN
Paquet de 3 + 1 barre gratuite
Valeur: 1.19

Prix Pharma Plus:
.79
Limite: 3 par client

QUANTITES LIMITEES Prix spéciaux Pharma Plus valides, au comptoir seulement, du 24 mai au 2 juin 1978.
Nous nous réservons le droit de changer, sur place, les erreurs d'impression.

MONTREAL
M. Alter, 4201 est, Jarry
M. Alter et H. Alter, 323 ouest, Chabanel
L. Back, 1101 ouest, Ste-Catherine
R. Desfeunis, 4502 Ave du Parc
B. Greenberg, Square Décarie
ST-LÉONARD
A. Saheb, 5925 Bélanger Est
J. Rotter, 5819, avenue du Parc
J. Schneidman, 151 ouest, St-Viateur
E. Schwartz, 520, St-Roch
B. Freedman, 3483, avenue du Parc
MONTREAL-OUEST
C. Budning, 40 nord, av. Westminster
COTE-ST-LUC
H. Smith, 5753, av. Caldwell
DOLLARD-DES-ORMEAUX
M. Friedman, 1122, Hyman Drive
KIRKLAND
W. Avatis, 17055 Chemin Ste-Marie
LASALLE
D.H. Pearson, Place Newman
L. Ratner, 7576 Centrale
PIERREFONDS
E.G. Held, Centre d'achats Pierrefonds
POINTE-CLAIRE
R. Gaunce, Centre d'achats Fairview
WESTMOUNT
H. Goldenberg, 4451 ouest, Ste-Catherine
BILOEIL
H. Primeau, 306, boul. Laurier
BROMPTONVILLE
P. Roy & R. Toutant, 191, Laval
CHATEAUGUAY
P. Durocher, Centre d'achats régional
COATICOOK
L. Abdalla, 28, Child
COWANSVILLE
A. Yerin, 510, Sud
VERCHÈRES
M. Pigeon, 63 Calixte-Lavallée
IBERVILLE
F. Lachance, 580, 1re Rue
GRANBY
L. Abdalla, 338, St-Jacques
LONGUEUIL
Y. Berger, 2200, Chemin Chambly
G. Boucher, 1901, Chemin Chambly
ROSEMÈRE
A. Nash, 223, boul. Labelle
ST-CONSTANT
A. Nadeau, 115, St-Pierre
ST-HYACINTHE
Y. Chartier, 1212, Des Cascades
ST-JEAN
G.M. Papillon, 910, boul. Du Séminaire
P. Poulin, 222, Maytrand
STE-JULIE
P. Marcoux, 1791, Principale
ST-REMI
A. Nadeau, 95, Lachapelle
SHERBROOKE
L. Abdalla & G.A. Zako, Galeries Quatre-Saisons
F. Côté, 815 sud, Belvedère
G. Savard, 2235 ouest, Galt
J.P. Savard & J.P. Thibault, 93 ouest, King
R. Toutant, 1682 ouest, King
G.A. Zako, 2227 ouest, King
STE-MARIE BEAUCE
Pro-Pharm, 165 Notre-Dame
THETFORD MINES
G. Dodier, 153 sud, Notre-Dame
G. Dodier & R. Grenier, 805, boul. Smith
MARIEVILLE
H. Lasalle, 1380 Dupont
WINDSOR
Y. Aubé & R. Bolduc, 59 St-Georges

A l'I.T.A.A.

Spectacle de l'école de danse Suzanne Augustin

L'école de Danse Suzanne Augustin présentera son quatrième récital annuel de ballet, le dimanche 28 mai, à 20 heures 30, à l'auditorium de l'I.T.A.A., à Saint-Hyacinthe.

ÉCOLE de DANSE
SUZANNE AUGUSTIN

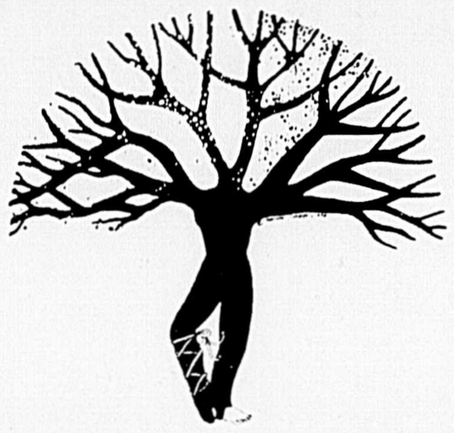

L'école de Danse Suzanne Augustin présentera son quatrième récital annuel de ballet, le dimanche 28 mai, à la population maskoutaine. Les personnes qui désirent assister à ce spectacle doivent se rendre à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe, à 20 heures 30. Des billets seront disponibles sur place.

Cette école fonctionne depuis déjà sept ans. Elle fut fondée 15 ans auparavant par Mme Andrée Gladu qui a su établir une école solide offrant à ses élèves des cours de très bonne qualité.

Suzanne Augustin commença ses études de ballet alors qu'elle était âgée de 10 ans avec Mme Andrée Gladu. Elle poursuivit ses cours au Ballet Métropolitain du Canada avec M. Eric Hyrst. Elle participa aussi à cinq stages d'été intensifs: à Toronto, à l'école de Mme Lois Smith; à Saratoga avec M. Oleg Briansky; à Montréal, à l'école du groupe la Nouvel'Aire; à l'Université de Montréal, avec M. Claude Champoux; et en Angleterre, à l'école The Place.

Tout en faisant ses débuts dans l'enseignement, elle continuait de suivre des cours à Montréal à l'école de Ballet-Russe, à l'école de Ballet-Jazz avec Eva Von Gensey et à l'école de Ballet-Jazz Louise Lapierre.

Avec quelques élèves avancés de l'école de Saint-Hyacinthe, Suzanne Augustin participa à plusieurs spectacles semi-professionnels. Elle enseigna le ballet classique pendant 5 ans au centre culturel de Saint-Hyacinthe et enseigne présentement à l'école de Saint-Hyacinthe et aux Loisirs de la ville de Saint-Bruno.

Les élèves de l'école de Danse Suzanne Augustin, dont l'âge varie entre 4 et 25 ans, présenteront un spectacle complet, avec costumes et couleurs.

Les élèves qui étudient le ballet classique danseront sur la musique de Vivaldi, "Les quatre saisons" et les élèves qui étudient le ballet-Jazz danseront sur la musique de Louise Forestier "Bob James" et Duke Ellington. Ce spectacle sera présenté à l'auditorium de l'I.T.A.A., le dimanche 28 mai, à 20 heures 30.

Les billets seront en vente sur place.

Bienvenue à tous!

JE L'AI TROUVÉ!

LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

LE COURRIER
SPECTACLES

Saint-Pie de Bagot se raconte

Dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Pie, plusieurs activités intéressantes se dérouleront du 23 juin au 2 juillet inclusivement. M. Alain Daigle, premier vice-président de l'Amicale nous rapporte ici quelques notes historiques sur l'Amicale Saint-Pie, inc.

L'Amicale Saint-Pie fut fondée le 24 avril 1935 par le révérend frère Marcellin.

Le conseil fondateur était composé de MM. Roland Palardy, président; Henri Rodier, vice-président; Jean Leduc, secrétaire-trésorier; Omer messier, Martial Chaput et Henri-Charles Bédard, directeurs.

Depuis la fondation, les présidents ont été (outre M. Palardy) MM. Jean Leduc, Jean-Denis Mathon, Roland Bailly, Roland Benoit, Adélard Chaput (de regrettée mémoire), Jean-Paul Beaudry, Georges Davignon, Gérard Saint-Pierre, Germain A. Saint-Pierre, Yvan Beaudry, Alain Daigle et Germain A. Saint-Pierre qui est redevenu président depuis mars dernier.

C'est en 1953 que l'Amicale a réellement pris son essor sous l'habile présidence de M. Georges Davignon. En effet, en 1953, était organisé le premier carnaval d'hiver. Cette année, on a célébré le 25e carnaval, activité qui fut couronnée de succès.

L'Amicale compte parmi ses présidents honoraires des noms comme MM. Ernest Despars, l'honoraxle Daniel Johnson, Lucien Larivée et Léo Laflamme.

Cette année, cet organisme fait partie du conseil des fêtes du 150e anniversaire de fondation canonique de Saint-Pie. Les membres de l'Amicale espèrent que ces fêtes se dérouleront dans la fraternité et l'amitié et qu'elles obtiendront un franc succès.

Voici le programme des fêtes qui se tiendront à Saint-Pie, jusqu'au 2 juillet.

Vendredi 23 juin, à 19 heures 30: réception civique à la salle du collège, visite des kiosques d'artisanat qui seront ouverts en permanence durant toute la durée des fêtes (antiquités); à 21 heures: ouverture des fêtes du 150e au terrain des loisirs (invités d'honneur), spectacle de danse et animation avec Les Shamans de Saint-Hyacinthe, clôture de la soirée par un feu de la Saint-Jean.

Samedi 24 juin, à 14 heures: défilé avec chars allégoriques, corps de clairons, autos antiques, etc...; de 20 heures 30 à 1 heure: soirée dansante dans les rues avec l'orchestre les "sens unique".

Dimanche 25 juin: messe solennelle du 150e concélébrée par Mgr l'Évêque, suivie d'une vente à la criée devant l'église comme dans l'bon vieux temps; de midi à 16 heures: dîner (canadien) à l'école Sacré-coeur, à l'extérieur si la température est favorable et divertissements, magicien Ivano, reprise soirée canadienne, découverte de Saint-Pie; à 20 heures: pièce de théâtre (inédite) dans la salle de l'école Sacré-Coeur;

Vendredi 30 juin, à 20 heures 30: discothèque aux Loisirs; à 20 heures 30: diaporama sur les souvenirs de Saint-Pie, à l'église;

Samedi 1er juillet, à 13 heures 30: divertissements aux Loisirs; à 20 heures 30: soirée du bon vieux temps avec l'orchestre les "sens unique".

Dimanche 2 juillet, à 10 heures: messe pour nos pionniers à l'église; de midi à 16 heures: dîner barbecue à l'école Sacré-Coeur, à l'extérieur si la température est favorable, suivi d'un spectacle du groupe Hozana (une commandite de Réjean Dion Inc. et Les Développements C.D.G.C.), spectacle animation par les Voltigeurs, de Saint-Hyacinthe; à 18 heures: souper aux Loisirs; à 20 heures: spectacle avec la Philharmonique suivi d'un feu d'artifice.

Faisons de nos fêtes quelque chose de bien!

Deux Aventuriers Farfelus
s'engagent dans la Police de la Floride...

Vivez avec ces 2 Recrues l'entraînement
le plus Loufoque, le plus Hilarant
jamais vu dans un Corps Policier!

ENFANTS MOINS DE 14 ANS $1.25

Drôles de flics...

TERENCE HILL / BUD SPENCER

DEUX SUPER FLICS!

POUR TOUS

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR E.B. CLUCHER

2ième FILM

Le plus important film jamais réalisé retraçant l'incroyable voyage du plus illustre aventurier de tous les temps !...

Sinbad et l'Oeil du Tigre

À L'AFFICHE POUR UNE 2e SEMAINE

Horaire sur semaine 7h00 Sinbad et l'Oeil du tigre
9h.20 Deux supers flics Fin 11h.14
Horaire du dimanche Deux supers flics 1h.00 5h.09 9h.20
Sinbad et l'Oeil du tigre 3h.15 7h.00 derniers spectacles 7h.00 fin 11h.14

LE PARIS tél: 773-9492

Le relais gastronomique par excellence

St-Marc-sur-le-Richelieu
J0L 2E0 (exit 68, route 20)
Tél.: 584-2226

Bateau-théâtre L'ESCALE

À bord du bateau-théâtre l'Escale
À SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

LES CARCASSES
le plus drôle des spectacles comiques de l'année
les 19, 26, 27 mai 78 à 8h.30 p.m.
BILLETS EN VENTE A L'ENTREE

PIANO BAR
ET
ORCHESTRE
DIMANCHE
À PARTIR DE 3H. P.M.

Ouvert 7 jours par semaine
Heure d'ouverture: 11h. a.m. à 3h. a.m.
piano - bar et danse
ORCHESTRE
dimanche de 3h.a.m. à 8h.30p.m.
ORGANISME
du mercredi au dimanche inclusivement
de 9h.p.m. à 2h.a.m.

1415, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-5656

DES VENDREDI 26 MAI

LES ROBINSON DANS LES ROCHEUSES

POUR TOUS

ENFANTS GRATUITS

EN GRANDE PRIMEUR

L'histoire vécue d'une famille moderne de pionniers qui rejettèrent la civilisation... à jamais.

avec ROBERT F. LOGAN • SUSAN DAMANTE SHAW
Hollye Holmes et Ham Larsen

EN COULEUR

ARRIVEZ TOT

2ième GRAND FILM AU PROGRAMME

14 ANS

A VENIR:
VENDREDI PROCHAIN
2 JUIN

L'APACHE
CLIFF POTTS · KOCHITI · HARRY DEAN STANTON

POUR TOUTE LA FAMILLE

RESTAURANT OUVERT
A COMPTER DE 6 H 30 P.M.

ciné-parc mont-st-hilaire
Tél. 467-3209 TRANSCANADIENNE-ROUTE 20 SORTIE 70

AUSSI ACCESSIBLE VIA LA ROUTE 116 (ANCIENNE ROUTE 9)

LES EDITIONS PATME

Par train

Découverte du Canada sur tapis roulant

"C'est grâce à l'action concertée des secteurs public et privé que les Canadiens auront bientôt l'occasion de se mieux connaître, de se découvrir en quelque sorte, dans un musée sur rail, le plus grand au monde", a déclaré aujourd'hui le vice-président du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada, M. André Bachand, en dévoilant à Montréal les éléments principaux d'un train-musée baptisé "La Découverte", placé sous l'égide des Musées nationaux du Canada.

Le Train de la Découverte, dont les principaux éléments ont été acquis en 1977 de l'American Freedom Foundation, commencera son périple au cours du mois de juillet 1978 et le continuera pendant au moins quatre autres années. Il consiste en 14 voitures d'exposition qui rappellent d'abord l'immensité géographique, la diversité climatique et l'environnement canadien et ensuite le développement historique du pays, depuis l'aube de l'humanité jusqu'à nos jours. Sept autres wagons d'appoint, boutique, groupes électrogènes, wagons d'entretien et d'entreposage forment le convoi qui sera tiré par une puissante locomotive à vapeur, vestige des années '40, elle-même fascinante contribution au spectacle.

"La fabrication de ce train a coûté aux Américains plus de six millions et demi de dollars," ajoute M. Bachand. "Nous avons pu l'obtenir pour moins de $600,000, grâce à des dons de provinces qui y voyaient l'occasion de se mieux faire connaître par le reste du pays".

La Corporation des Musées nationaux du Canada a été chargée de l'aménagement du train, de son design, de son exploitation. "La rapidité d'exécution du concept et la qualité des présentations," explique encore M. Bachand, "démontrent que les designers canadiens qui s'étaient manifestés une première fois à l'Expo 67 n'ont rien perdu de leur vitalité. Créer une exposition de 7,000 pieds carrés de toutes pièces en quelques mois est déjà étonnant, mais lorsque ces 7,000 p.c. ont quelque 1,400 pieds de long par 5 pieds de large, et tenant compte de la diversité des présentations, cela devient un tour de force".

Les deux grands chemins de fer du Canada ont accepté d'apporter leur contribution en défrayant le coût de préparation du matériel roulant et en mettant leur réseau à la disposition du train-musée pour cinq ans.

La Banque Royale du Canada, General Motors of Canada, la Great West Life Assurance Company, de Winnipeg et les brasseries Labatt du Canada contribuent chacun $400,000. Un autre commanditaire du même ordre montre un vif intérêt.

Quatre fondations canadiennes se sont également intéressées au train en apportant leurs contributions qui s'échelonnent de $100,000 à $337,500. (La Denovian Foundation, $337,500; la Macdonald-Stewart Foundation, $250,000; la Richard Ivey Foundation, $100,000 et une autre, de $100,000 qui préfère demeurer anonyme.)

D'autres commandites importantes ont été reçues dont la participation de la compagnie de la Baie d'Hudson, la Baie, qui commanditera et exploitera la voiture-boutique qui fait partie du train et qui offrira aux milliers de visiteurs souvenirs et articles rappelant l'expérience vécue sur le train.

L'itinéraire de 1978 touche toutes les provinces du Canada sauf Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Édouard dont l'accès maritime rend la logistique du transport impossible pour cette année.

Le train se présente comme suit:

D'abord, la puissante locomotive à vapeur, série #6060, construite à Montréal au cours des années '40, type de montagne, longue de 95 pieds, lourde de 170 tonnes, ayant servi sur le réseau des Chemins de fer nationaux. Elle ne sera complètement disponible qu'à la fin de l'été 1978 et, sans doute, pour la plupart des visites des années subséquentes.

Depuis l'entrée de l'exposition, le visiteur parcourt d'abord deux voitures qui le placent dans l'environnement canadien partant des plages de l'Atlantique au détroit de Béring où les premiers hommes de la préhistoire ont traversé de l'Asie à l'Amérique il y a quelque 14,000 ans.

Partant de cette plage de l'Atlantique, le visiteur est soumis à diverses sensations physiques alors qu'il parcourt les huit régions géographiques du Canada, accompagné de cris d'oiseaux, de bruits d'animaux, de changements de température et même d'odeurs.

Puis, il entre dans la partie chronologique, depuis les premiers âges du pays jusqu'à nos jours. Un tapis roulant l'amène de la première à la dixième voiture historique, lui faisant parcourir en quelque 36 minutes l'histoire du Canada depuis les premiers hommes de la préhistoire à la découverte du Canada par Jacques Cartier, le régime français, la conquête britannique, l'immigration, la colonisation, l'ère industrielle, la crise économique des années trente, la deuxième guerre mondiale, l'époque actuelle depuis les années quarante. Finalement, dans la dernière voiture, un immense tuba-jouet, couvert de divers automates, rappelle tout ce qu'on a vu précédemment, un hommage humoristique aux créateurs du Canada qui reflète la réalité de notre gigantesque pays.

Des dispositions spéciales sont prévues pour recevoir les personnes handicapées physiquement.

Le dôme du train est argenté, les côtés sont d'un blanc cassé et bariolés d'oriflammes peintes rouge-orangé. À l'avant de chaque voiture, un portrait, haut de sept pieds, d'un personnage tiré de la séquence présentée dans la voiture, illustre l'histoire du Canada. Deux grandes fenêtres illuminées sur chaque côté des voitures rappellent les inventions canadiennes ou illustrent diverses facettes du Canada par des graphismes ou des objets.

C'est ainsi que, même lorsque le train ne fera que traverser un village au milieu de la nuit à allure réduite ou qu'il s'arrêtera pour s'approvisionner d'eau (la locomotive à vapeur n'a qu'une autonomie de 135 milles), les villageois pourront se faire raconter l'histoire de leur pays même sans avoir accès à l'intérieur.

"Ce n'est pas plus une réalisation d'unité canadienne que ne le sont la Galerie nationale et le Musée de l'Homme," conclut M. Bachand. "C'est un voyage de découverte que nous proposons dans le passé et le présent de ce vaste pays que les Canadiens eux-mêmes connaissent insuffisamment".

Pour renseignements additionnels Yves Jasmin, Jasmin Communications III (613) 731-9424, Mme Céline Petit-Martinon, (514) 489-0618, frais virés acceptés, Mme Christine McKnight, Le Train de la Découverte, (613) 995-3605.

Dans le cadre des fêtes organisées pour souligner le dixième anniversaire de la Villa Des Frênes, tous les pensionnaires ont eu la chance d'exposer divers travaux d'artisanat qu'ils avaient créés durant l'année. Samedi dernier, les Maskoutains invités à visiter cette exposition ont pu apprécier la qualité de travaux de toutes sortes.

DAVID SCOTT
(ROCK-N-ROLL)
THE SCOTTY BAND ORCHESTRA REG'D

jeudi, vendredi, samedi 1, 2, 3 juin Spectacle 10h. et 1h. a.m.
Représentation spéciale samedi 4h. p.m. pour les moins de 17 ans
Aucune boisson Adm. $2.50

PLACE BENOIT
SAINT-HUGUES TÉL. 794-2277

Si vous vous mariez prochainement...

Ce panier contient des informations et cadeaux spécialement utiles pour vous.

Appelez votre hôtesse de Welcome Wagon dès aujourd'hui

774-6354

Welcome Wagon

HÔTEL LA MARQUISE
BOUL. LAURIER, SAINTE-MADELEINE

GEORGES PANTOREZ
ET SES MUSICIENS
26-27-28 MAI

ATTENTION! ATTENTION!
N'OUBLIEZ PAS QU'À PARTIR DU
2 JUIN,
NOUVEL ORCHESTRE:
"TENSION"

La
XG-7

une idée vraiment lumineuse!

Indicateur à interrupteur sensible exclusif. Viseur à données complètes avec diode électro-luminescente. Appareil compact 35mm à réflex mono-objectif électronique. Indicateur clignotant de type à réglage automatique de durée placé à l'avant de la caméra.

Enroulement du flash à synchronisation continue jusqu'à deux images à la seconde.

PRIX SPÉCIAL

LANCTÔT PHOTO
TOUT POUR LA PHOTOGRAPHIE
1384 Des Cascades, St-Hyacinthe, 774-6484

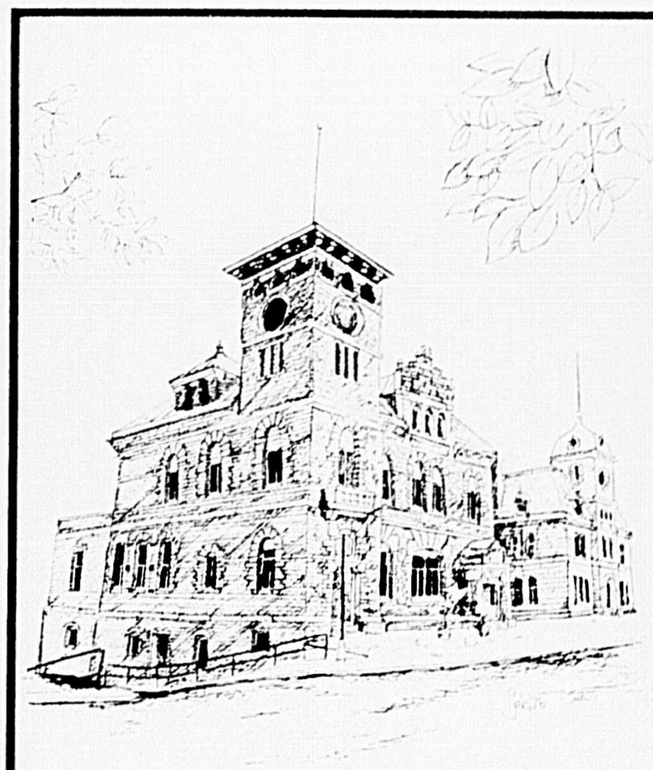

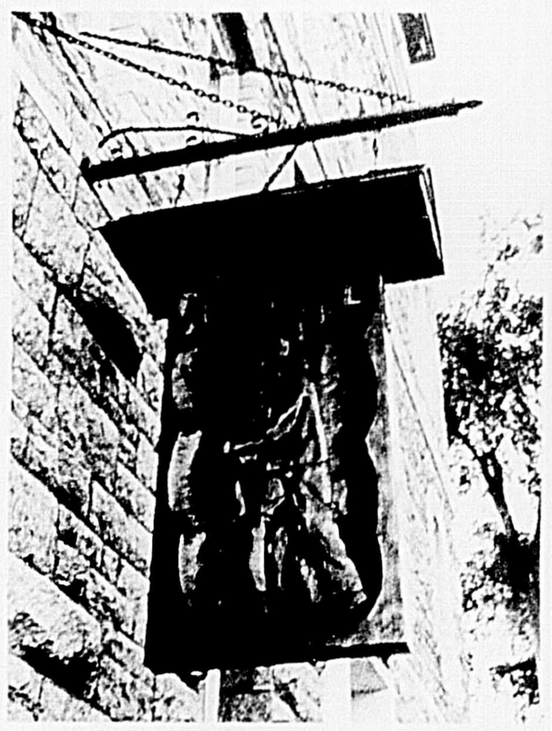

Programmation musicale Au Poste
Lundi: Blues Mardi: Jazz Mercredi: Rock Progressif
Jeudi au dimanche: Chansonniers sur scène

La versatilité de notre clientèle, nous fait croire que cette programmation musicale aura un cachet additionnel en début de semaine. vous fera redécouvrir un endroit chaleureux ou discussions tête à tête ou la simple contemplation d'une flamme de foyer vous procurera une détente que la boîte à chanson Au Poste a toujours cherché à vous apporter.

Les fins de semaine nos chansonniers de par leurs musiques et paroles québécoises, vous raconteront a un rythme parfois endiablé tantôt doux et attachant les us et coutumes de nos ancêtres

De notre bâtisse datant de 1892 ont disparus depuis longtemps ces ancêtres, mais nous nous efforcerons de vous recevoir de la même façon qu'ils vous auraient accueillis au 675 St-Joseph à Saint-Hyacinthe.

la clé...

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Qui peut m'aider?

Les renseignements recueillis par l'OCS diocésain proviennent du Centre de Référence et d'Information familiale, un service téléphonique gratuit qui s'adresse directement à la population. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, signalez 774-9434.

Chaque semaine, au cours de la saison estivale, l'office diocésain des Communications sociales, en collaboration avec le Centre de Référence et d'information familiale, présentera une série d'articles concernant les nombreux organismes qui se consacrent au domaine de la famille et du couple.

Plusieurs personnes ignorent les dirrérents services offerts par le Conseil de la Famille Richelieu-Yamaska. De plus, si on songe que les mois de mai et juillet font appel aux déménagements et à l'arrivée de personnes étrangères dans les municipalités, cette chronique d'information saura être appréciée par tous ceux qui désirent être informés ou simplement mieux connaître les différents organismes dont il sera question au fil des semaines.

COMMUNICATIONS SOCIALES

Tout d'abord, le diocèse de Saint-Hyacinthe a remis sur pied un office qui se consacre au domaine des communications. Il s'agit d'un service de presse qui travaille en collaboration avec les journaux, les postes de radio et les cables communautaires. L'OCS diocésain a pour rôle général d'informer la population et de promouvoir les services sociaux, culturels et religieux. Ceux et celles qui désirent obtenir les services de l'OCS peuvent communiquer avec la responsable au numéro suivant: 773-8581, poste 26.

CENTRE DE RÉFÉRENCE

Les démarches de l'OCS sont facilitées grâce au travail du Centre de Référence et d'information familiale, un service téléphonique qui donne des renseignements sur les ressources communautaires existantes.

Mais il n'y a pasque les organismes qui peuvent profiter des centres de référence, car tout individu ayant besoin d'un renseignement peut recourir à ce service téléphonique gratuit. Selon les besoins, le Centre de référence pourra orienter l'individu vers l'organisme approprié ou la personne qualifiée.

Le numéro à composer, selon les régions: 774-9434 pour Saint-Hyacinthe; 464-0852 pour Beloeil et Saint-Hilaire; 372-6777 pour Granby et Cowansville; 743-8727 pour Sorel et Tracy; 931-2292 pour Montréal; 248-3307 pour Bedford; 466-4417 pour Marieville; 293-3622 pour Farnham.

Au Centre de Référence et d'information familiale, une téléphoniste est en mesure de renseigner le public sur les ressources communautaires existantes. Ce service est gratuit, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures. Le numéro à composer est 774-9434.

CONSEIL DE LA FAMILLE

Dans la zone Richelieu-Yamaska, c'est le Conseil de la Famille qui favorise le Centre de Référence et d'information familiale de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'une fédération d'organismes, de mouvements, de services qui s'intéressent d'une manière particulière au couple et à la famille.

Presque toutes les régions du diocèse y sont représentées car son fonctionnement relève de l'appui financier de Centraide et du Ministère des Affaires sociales et de la Famille par l'entremise des Organismes familiaux associés du Québec. Les mouvements et les organismes concernés sont à la portée de tous les citoyens du diocèse, qu'ils soient de Granby, Cowansville, Beloeil, Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe, Farnham, Bedford, Sorel, Tracy, Iberville ou Marieville.

Pour mieux servir la communauté, le Conseil de la Famille regroupe les organismes suivants: le Centre de Services sociaux Richelieu-Yamaska, les Familles monoparentales (Mères chef-de-famille), Serena (Régulation des naissances), le Service d'Orientation des Foyers, le Mouvement Couple et Famille, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Entre autres, des services tels que le Programme de sensibilisation à la vie familiale, le Service de Préparation au mariage, les Services à la Famille, etc. sont aussi offerts à la communauté diocésaine.

AU FIL DES SEMAINES

En guise d'information, l'OCS diocésain parlera de façon plus détaillée des organismes et des services du Conseil de la Famille au cours de la saison estivale. Pour celui ou celle qui désire obtenir immédiatement des renseignements supplémentaires, il peut communiquer avec le centre de référence de son milieu dont le rôle est non seulement de renseigner mais d'orienter les personnes selon leurs besoins.

OCS

Incendie à Saint-Damase

Le feu a fait rage mercredi dernier vers 16 heures 30 dans le rang Argenteuil, à Saint-Damase. C'est à proximité de la demeure de M. J.-C. Beauchemin que l'incendie s'est déclaré. On attribue cet incident à de l'essence déversée dans le fossé qui aurait pris feu au contact d'une cigarette allumée. Plusieeurs curieux se sont rassemblés pour regarder les sapeurs maîtriser l'incendie.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRÈS MENTIONNÉES ONT DEMANDÉ LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
BEAUDRY, Claude (Suite à une vente)	469, Principale, St-Barnabé	1 épicerie
BOILY, Réjeanne Desjardins (Suite à une vente).	2610, Decelles St-Hyacinthe	1 épicerie
DUSSAULT, Jacques (Suite à une vente)	2350, Raymond, Saint-Hyacinthe	1 épicerie
LEMAY, Robert	142 Principale, Upton	1 épicerie
LEMOYNE, Marcel	500, Messier, (St-Barnabé Sud) St-Barnabé	Demande additionnelle d'un Bar avec danse et spectacles

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUT OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DÛMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1 est, Notre-Dame, Suite 9.200, Montréal, P.Q. H2Y 1B6

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Les autres rapportent.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Pas de bougies.
Pas de vis platinées.
Pas de carburateur.
Pas de convertisseur catalytique.

Pas de mises au point électriques.

Mais 101 km/gal sur route et 76 km/gal en ville.

RABBIT DIESEL

AUTOMOBILES F.M. Inc.

Concessionnaire autorisé - Volkswagen
Vente - Service - Pièce

335 BRUNETTE, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE TEL: 773-9643

à l'affiche pour une 3e semaine

14 ANS

La fièvre se répand nul ne peut y échapper...

JOHN TRAVOLTA

dans

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR

version française de

SATURDAY NIGHT FEVER™

Musique écrite et réalisée par Les BeeGees

Aussi

Plein la gueule

avec Burt Reynolds

HORAIRE: Semaine: 6.40
Samedi: 12.15-4.30 dern. spect. 8.45
Dimanche: 12.25-2.30 dern. spect. 6.45

Un Cinema Uni

MASKA 774-4171

475 HOTEL-DIEU, ST-HYACINTHE,

"J'aimerais jouer au parc de la ville..."

Par Marielle Raîche-Lefebvre

Le samedi 13 mai, Le Petit Prince invitait les jeunes élèves des écoles de Saint-Hyacinthe à donner libre cours à leur imagination et à leur créativité, au Jardin des Anciens Maires, à Saint-Hyacinthe.

Des équipes de cinq écoliers ont exécuté, à cette occasion, sur des panneaux, un dessin primé par un comité de professeurs de leur école. Ces derniers devaient tenir compte de l'âge des participants, du degré scolaire, de l'originalité avec laquelle le thème du concours "Jouer dans la ville..." avait été traité.

Les auteurs des dessins primés ne se sont mérités aucun prix contrairement aux concours qui se tiennent généralement. Ils ont cependant eu le plaisir de reproduire leur dessin sur des panneaux géants fabriqués par les ouvriers du projet Le Petit Prince et installés au Jardin des Anciens Maires.

Pour les responsables du projet, c'était une façon d'impliquer la créativité des enfants à l'intérieur des réalisation du projet. Il s'agissait en fait de l'aboutissement de la campagne de participation des enfants à l'environnement urbain.

Afin de favoriser la participation de tous les enfants fréquentant les deux cycles de l'élémentaire, les responsables du projet ont donné un caractère de fête populaire à cette journée toute spéciale. Outre l'exécution des dessins, il y eut également une période d'animation. Les animateurs ont respecté la spontanéité de l'enfant et ce dernier a pu s'adonner au jeu qu'il préférait puisque le matériel nécessaire était sur place. Vers 13 heures, le groupe de musique ancienne a présenté un spectacle aux jeunes et par la suite on a fait de nouveau appel à leur participation en les invitant à chanter.

Un spectacle de clowns, présenté par des étudiants de deuxième année de l'option théâtre du cégep de Saint-Hyacinthe, a obtenu beaucoup de succès.

Quelques Maskoutains ont peut-être eu la chance de voir le travail de ces jeunes "artistes" lundi dernier... Aujourd'hui, on a dû malheureusement ranger le tout. Pourtant, il était fort joli le Jardin des Anciens Maires, décoré de la sorte. Il faudrait peut-être songer à lui donner ce visage toute l'année durant... En tout cas, de leur côté, les responsables du projet Le Petit Prince trouvent important que les autorités municipales et les agents d'éducation de la région maskoutaine réalisent que les

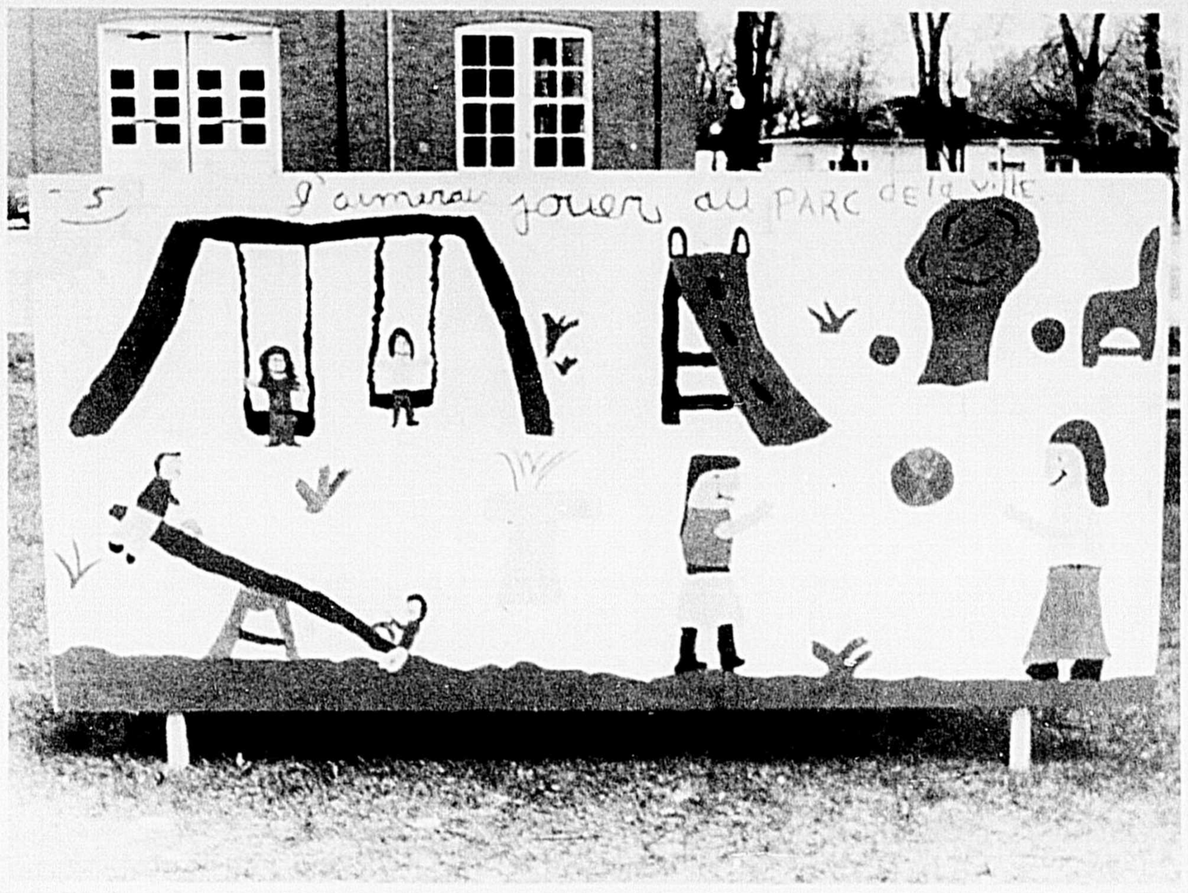

jeunes ont besoin d'ères spécifiques de jeu, au même titre que les adultes.

Très bientôt, soit du 8 au 11 juin, le stade L.P. Gaucher aura lui aussi un air de fête alors que Le Petit Prince envahira le stade et présentera à la population maskoutaine des modules récréatifs. Au programme: spectacles et animations. Le samedi à 15 heures les jeunes pourront rencontrer Fanfan Dédé et, le dimanche à la même heure, le Studio théâtre présentera "Il était une fois..." raconté par de jolies marionnettes.

Cette grande fête populaire est ouverte à tout le monde et le Petit Prince attend ses amis en grand anombre.

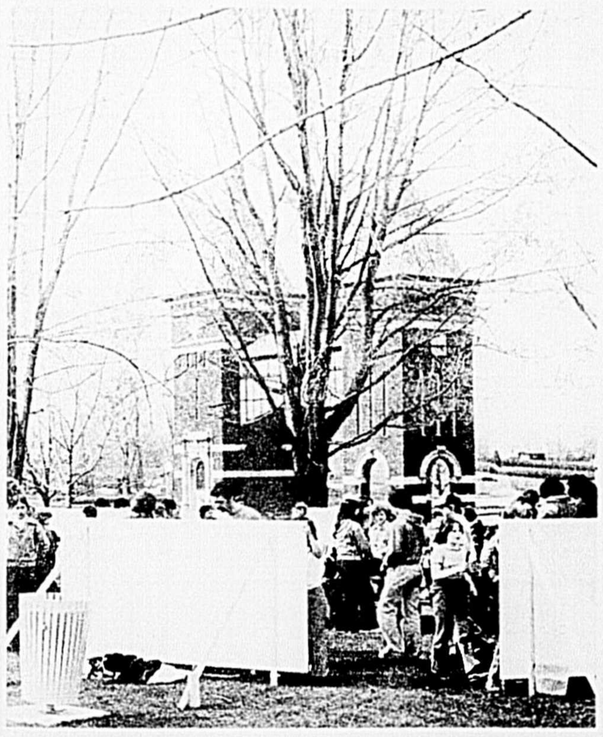

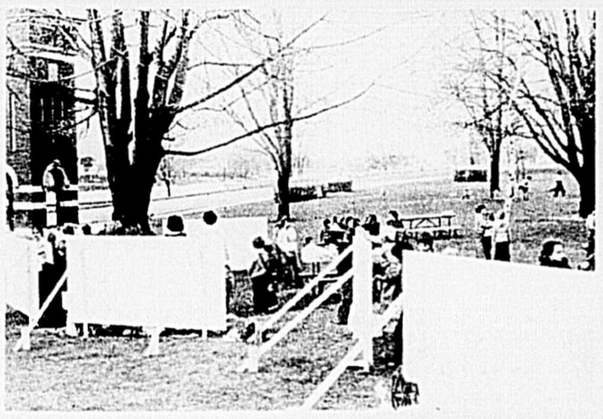

MONSIEUR VAPEUR ENR.
SPÉCIALITÉ: VENTE ET POSAGE
- TAPIS - PRELARTS
- TUILE - CERAMIQUE

Nettoyage des tapis à la vapeur

8470, rue Jolibois, St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: 774-8051
PIERRE PERRAULT, PROP.

Les incendies, les vols, les accidents arrivent sans prévenir. Et ce n'est jamais quand vous êtes prêt à faire face à l'événement. Qu'il s'agisse d'un accrochage de voitures ou d'un drame plus sérieux comme l'incendie de votre maison, il vous faut rapidement de l'aide... il vous faut une présence rassurante.

Tout cela, nous le savons bien, au Groupe Commerce. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la rapidité et l'intégrité, pour le règlement des sinistres. Nous avons d'importantes ressources et de nombreux spécialistes répartis dans tout le Québec.

Parlez-en à nos 335,000 assurés. Parlez-en aussi à votre courtier d'assurances. Ils vous le confirmeront.

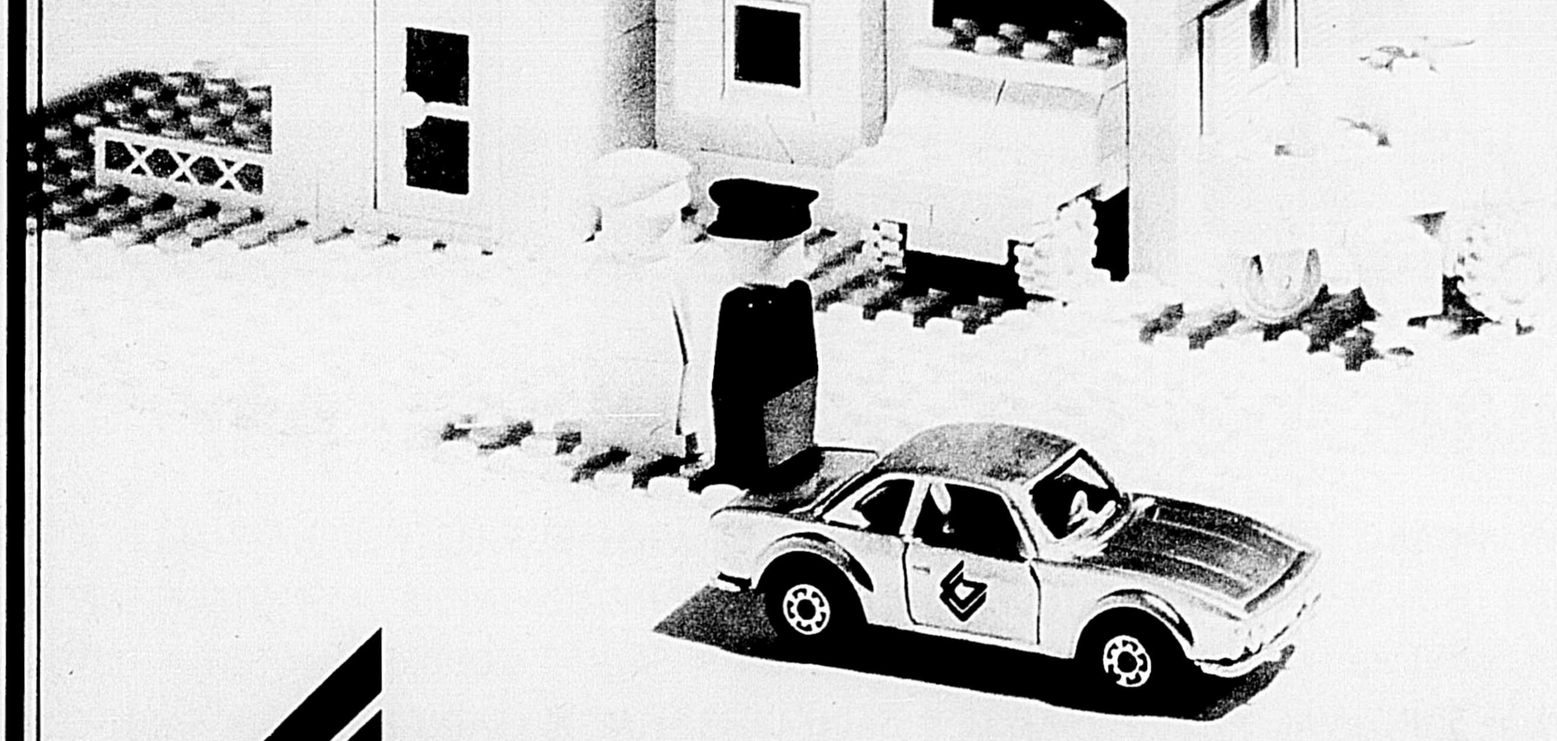

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

une présence rassurante

HEBDOS WEEKLIES

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

c'est lu !

MAINTENANT 77 CAMELOTS - 193 DÉPOSITAIRES

75 %
des Maskoutains LISENT LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

34 municipalités desservies par LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

• LA PRÉSENTATION • SAINT-BARNABÉ-SUD • SAINT-BERNARD DE MICHAUDVILLE • SAINT-CHARLES • SAINT-DENIS • SAINT-DAMASE
• SAINT-JUDE • SAINTE-MADELEINE • SAINT-THOMAS D'AQUIN • SAINT-DOMINIQUE • SAINTE-HÉLÈNE • SAINT-HUGUES • SAINT-LIBOIRE
• SAINT-NAZAIRE • SAINT-PIE • SAINTE-ROSALIE • SAINT-SIMON • SAINT-THÉODORE D'ACTON • UPTON • ACTON VALE • SAINT-VALÉRIEN
• SAINTE-CHRISTINE • SAINT-AIMÉ • SAINT-MARCEL • SAINT-OURS • MONT SAINT-HILAIRE • SAINT-CÉSAIRE • SAINT-JEAN-BAPTISTE
• BELOEIL • SAINT-ANTOINE • SAINT-MARC

GÉRARD CÔTÉ
directeur de la publicité

RÉAL BRODEUR
conseiller en publicité

PAUL PARADIS, VA
conseiller en publicité

LA PUBLICITÉ EST UN PLACEMENT QUI RAPPORTE

TOUTES LES SEMAINES 60,750 PERSONNES

LISENT LE COURRIER HEBDOS DU CANADA ABC HEBDOS

Service de la publicité 773-6028 Montréal 464-2918